

200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1846 MERCREDI 16 OCTOBRE 2013

MUSIQUE**La petite fille de Papa Wemba sur les traces de son grand-père**

Nsona Vuemba est âgée de 16 ans et serait en passe d'être la nouvelle gagnante de l'émission musicale « *Belgiums got talents* », selon rtl.be. La petite fille de Papa Wemba a déjà tout d'une grande star grâce à sa voix, son attitude et sa présence sur scène. Par sa prestation, la candidate a époustoufflé le jury et l'assistance de l'émission diffusée le 14 octobre. Contrairement à son grand-père qui pratique la rumba congolaise, Nsona s'inscrit dans un registre musical fait de jazz, de soul, de hip-hop et de Rnb. Jeune artiste passionnée de musique depuis son plus jeune âge, elle espère un jour percer dans le show-biz. Belgium's Got Talent (la Belgique a du talent) est une émission de télévision belge francophone diffusée sur la chaîne RTL-TVI depuis le 10 septembre 2012.

Page 14

FOOTBALL**Mise en place du comité local d'organisation de la CAN U23**

Le bureau de coordination de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 23 ans, qui sera organisée en 2015 par la RDC, est présidé par le ministre des sports Baudouin Banza. Le président de la Fédération congolaise de football association, Constant Omari, est vice-président et coordonnateur général du comité, assisté de trois coordonnateurs adjoints. Mujangi Basekayi est rapporteur général tandis que l'Agence nationale des renseignements va s'occuper de la sécurité. C'est ce qui ressort de l'arrêté ministériel n° 132/CAB/MIN/JSCA/2013 portant nomination des membres du comité local d'organisation de cet événement continental que va abriter la RDC conformément à une décision de la Confédération africaine de football.

Page 14

INDUSTRIE EXTRACTIVE**La RDC sur le point de réintégrer l'Itie**

Exploitation du cuivre dans la province du Katanga

Suspendue de cette organisation depuis avril dernier pour n'avoir fourni aucun rapport sur la transparence dans l'industrie extractive en trois ans (soit de 2011 à 2013), la RDC s'est engagée à corriger les erreurs du passé en respectant dorénavant les normes de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie). Pour se mettre en phase avec cette structure, le gouvernement vient d'initier une étude de cadrage sur fond d'une conciliation des comptes avec le concours d'un cabinet d'audit, le KPMG. D'ici décembre 2013, il est fort probable que le rapport 2011 sur la transparence dans l'industrie extractive soit publié conformément aux recommandations de l'Itie. Pour rappel, la RDC avait été suspendue pour un an de l'Itie qui avait dit relever « un défaut d'exhaustivité » tout en jugeant insuffisante la « qualité des données » dans les rapports que le gouvernement lui a transmis sur les paiements issus de l'exploitation des ressources naturelles.

Page 12

CONVOCAION DU CONGRÈS**L'impatience gagne du terrain**

On attendait, le 15 octobre, la tenue du congrès annoncé par le chef de l'État de qui l'on attend les « mesures importantes » promises dans son discours du 7 octobre à l'occasion de la clôture des concertations nationales. L'événement a été repoussé sans explications. Aucune nouvelle date n'a été communiquée. La tenue du congrès se buterait à une question de procédure, étant donné que c'est aux présidents de deux chambres législatives à qui reviendrait l'initiative de le convoquer en concertation avec le chef de l'État.

D'après certaines indiscretions, il est probable que le congrès soit convoqué d'ici le week-end prochain. L'impatience gagne du terrain dans les milieux intéressés avec, en toile de fond, la formation d'un gouvernement d'ouverture. Une perspective qui ébranle bien des esprits dans les cercles politiques.

Page 12



Députés et sénateurs en congrès

CEFA/MONKOLE**Ouverture d'un séminaire sur la dermatologie**

Placé sur le thème « Lésions élémentaires, dermopathies liées au VIH, maladies auto immunes et aux produits cosmétiques », ce séminaire vise à renforcer les capacités des praticiens de la dermatologie et à répondre à certaines problématiques liées à la peau rencontrées dans notre société. Cet atelier, qui est organisé les 16 et 17 octobre par le Centre de formation et d'appui sanitaire (CEFA), en partenariat avec l'ASBL Afia Yetu, concerne non seulement les médecins généralistes ou spécialistes, les pharmaciens et infirmiers mais aussi les étudiants en médecine et les professionnels qui sont tous impliqués dans la production et la vente des produits cosmétiques.

Page 13

ÉDITORIAL

CPI

L'extrême tension qui règne entre la Cour pénale internationale (CPI) et les pays de l'Union africaine n'a pas abouti, comme certains et non des moindres le craignaient, à une rupture des relations entre les deux institutions, mais elle s'aggravera inexorablement si la CPI ne change pas de façon radicale et sans délai ses façons de faire. Tout simplement parce que les juges de La Haye pratiquent de façon évidente une justice d'inspiration coloniale dont seule l'Afrique fait les frais.

Disons sans détour, au risque de choquer les âmes sensibles, que si les pays africains s'étaient émus plus tôt des dérives de la CPI, s'ils avaient fait entendre leur voix lorsque ces dérapages ont commencé, la crise n'aurait pas atteint son degré de gravité présent. Mais le laxisme, la paresse, l'apathie des gouvernements face au mouvement qui s'enclenchait dans la lointaine Europe a encouragé les magistrats de La Haye à faire du continent noir la cible unique de leurs attaques. Avec les conséquences absurdes que l'on voit aujourd'hui, où le président d'un État souverain se trouve sommé de délaisser son pays pour venir en Europe se défendre, et cela alors même qu'il doit faire face sur son propre territoire à des agressions gravissimes.

L'erreur que nous commettons, nous Africains, est de croire que la CPI peut se réformer de l'intérieur. Convaincus qu'ils sont légitimes et ont tout pouvoir pour dire le droit, ses procureurs, ses juges, ses enquêteurs agissent comme bon leur semble et, fait plus grave, se gardent bien d'attaquer des puissances qui auraient tôt fait de les renvoyer dans leurs buts. C'est ce qui explique pourquoi vous ne trouverez aucun dirigeant arabe, asiatique, européen ou américain dans la liste de ceux qu'ils poursuivent. Exemple significatif de la sélection raciste qu'elle pratique, la Cour de La Haye n'a jamais poursuivi l'ancien président des États-Unis George Bush qui avait pourtant menti à la face du monde afin de déclencher en Irak une guerre qui fit des centaines de milliers de morts.

Il est temps que la communauté internationale se réunisse, dans le cadre des Nations unies ou ailleurs, pour revoir entièrement la copie de la CPI et recadrer enfin l'institution. Faute de le faire rapidement, on verra l'édifice artificiel construit à La Haye s'effondrer comme un château de cartes.

Les Dépêches de Brazzaville

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enjimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

DIPLOMATIE

L'ambassadrice de Centrafrique reçue au sénat

L'ambassadrice plénipotentiaire de la République centrafricaine au Congo, Charlotte Fayanga, a notamment informé le président du Sénat congolais, André Obami-Itou, de la tenue de la réunion du Parlement africain en Afrique du Sud.

Au cours de cette visite, le 14 octobre, les deux personnalités ont abordé les questions concernant les pays en conflit en Afrique, et particulièrement la République centrafricaine qui, a-t-elle déclaré, est dans une situation assez délicate.

La diplomate centrafricaine a mis à la disposition du président du Sénat des éléments sur la situation sécuritaire en RCA. Elle a également évoqué les décisions prises par le président de la Transition Michel Djotodia, notamment la dissolution de la Séléka, et la dernière résolution des Nations unies concernant la RCA.



Charlotte Fayanga

« La situation, a-t-elle souligné, commence à se dénouer un peu et nous pensons qu'au niveau de cette assemblée, les choses vont avancer dans la mesure où

la RCA, par rapport à l'Union africaine, est sous sanction. »

Abordant les questions de politique intérieure de son pays, Charlotte Fayanga a fait savoir que le président de la Transition, le Premier ministre et le président du Conseil national de transition exécutaient la feuille de route tracée à Ndjamena qui prévoit l'organisation des élections et qu'ils se retirent une fois leur mission terminée. Pour ce qui est de la volonté de la France de venir au chevet de la RCA, a-t-elle poursuivi, jusque-là, ce sont surtout les États de l'Afrique centrale qui se sont manifestés pour soutenir la RCA dans cette situation difficile sur tous les plans. Le plaidoyer qui a été fait par le Congo a permis aux autres pays à changer leur position, a-t-elle indiqué.

Jean Jacques Koubemba

POINTE-NOIRE

Rencontre citoyenne entre le député de Ngoyo et ses mandants

Le député du PCT de la circonscription unique de Ngoyo, a organisé le samedi 13 octobre à Pointe-Noire, une rencontre citoyenne avec ses mandants.

En réalité, il s'agissait d'un rendez-vous d'échange qui a permis au député d'édifier ses mandants sur un certain nombre de sujets. Il s'est appesanti sur les trois questions qu'il a posées aux membres du gouvernement : l'exécution à mi-parcours du budget de l'État exercice 2013 ; le déplacement du poste de péage de Côte Matève et les dispositions envisagées pour réglementer la circulation des véhicules gros porteurs dans les périphéries de Pointe-Noire.

Profitant de cette occasion, Raymond Isaac Follo a lancé un vibrant appel à l'endroit des Congolais en âge de voter, de se faire recenser. « Se faire recenser est un devoir civique qui n'a aucun lien avec nos appartenances po-



Le député félicitant un élève

litiques. Figurer dans le fichier électoral est une obligation citoyenne », a-t-il insisté.

Pendant cette activité, le député a également remis aux meilleurs élèves du primaire et du secondaire des kits scolaires, ainsi que des consommables pédagogiques et administratifs aux directeurs des écoles de Ngoyo. Signalons

enfin que cette activité a été marquée par la finale d'un match de football entre l'équipe du CQ608 Marché de Mpaka et l'équipe du CQ609, Cinq Chemins, dans le cadre du championnat inter-quartier de l'arrondissement 6 Ngoyo. Match remporté par l'équipe du CQ609 aux tirs au but.

Prosper Mabonzo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

BUDGET DE L'ÉTAT 2014

Justin Koumba invite le gouvernement à corriger les faiblesses de l'investissement

Le 15 octobre, à l'occasion de l'ouverture de la quatrième session ordinaire, le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, a interpellé le gouvernement afin qu'il fixe des objectifs quantitatifs et des obligations de résultats pour le budget de l'année prochaine.

Le président de la chambre basse du Parlement a inscrit à l'ordre du jour vingt affaires dont la plus essentielle est le projet de loi de finances de l'État exercice 2014. « Cette

session devrait être une occasion pour les députés d'organiser un débat serein et responsable sur les enjeux de la politique budgétaire nationale mais également sur la traçabilité des prévisions et des exécutions budgétaires », a indiqué Justin Koumba.

« Les débats doivent porter sur le processus de cadrage macroéconomique fiable ; sur la programmation sectorielle concertée, efficiente et réaliste ; ainsi que sur un dispositif de planification,

d'engagement et de liquidation des investissements programmés », a-t-il poursuivi. « Dans ce sens, a renchéri Justin Koumba, les députés devraient veiller à ce que le choix des investissements vise à renforcer la capacité de l'État à produire de la croissance par la synergie entre le secteur pétrolier et le secteur hors pétrole, dans l'optique de la diversification de l'économie », a-t-il conseillé.

Ainsi, Justin Koumba a invité le gouvernement à corriger

les faiblesses relatives à l'engagement du budget d'investissement, constatées depuis plusieurs années. « L'examen et l'adoption de la loi de finances nous confèrent la noble et lourde responsabilité d'écrire l'avenir du pays, chaque année, et d'impulser la transition du Congo vers le développement économique et social », a précisé Justin Koumba. « La complexité de cette tâche ne doit cependant nullement paralyser la réflexion prospective et

moins encore, inhiber toute action allant dans le sens d'un renforcement de la dimension sociale de l'action publique et de la consolidation des grands piliers de l'État social », a conclu le président de l'Assemblée nationale. Dans les couloirs du Palais des congrès, les journalistes ont appris que les députés conditionnent l'examen et l'adoption du budget de l'État de l'année prochaine à leur dotation en moyens de transports.

Roger Ngombé

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Christian Bouanga lance un appel à pétition au peuple congolais

Parlant au nom d'un club, le Collectif Patrie, Paix, Prospérité, le juriste Christian Bouanga vient de lancer l'idée d'une pétition sur le réseau Facebook, appelant des "patriotes imbus de paix, de stabilité et de prospérité" à révéler leur nombre et leur détermination à soutenir le projet de révision de la Constitution du 20 janvier 2002, afin de donner une nouvelle chance de briguer la magistrature suprême à l'actuel chef de l'Etat.



« Une frange de Congolais sont engagés à donner leur voix, aux prochaines échéances, au président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Cette frange de la population en deuil prématuré de représentation de ses aspirations, ne doit pas souffrir de la déception de voir une autre partie du peuple lui retirer toute voix au chapitre, en décrétant le forfait de son champion. La véritable concorde nationale ne passe pas par l'apologie des arguties juridiques qui divisent mais par un consensus dépourvu de tout préjugé autour de la question de la candidature à la magistrature suprême », affirme dans une déclaration Christian Bouanga. Selon l'initiateur, le projet de révision constitutionnelle doit se faire dans le cadre d'un large consensus national. C'est la raison d'être de l'appel à pétition. À cet effet, durant deux mois, une série d'activités seront organisées pour sensibiliser l'opinion. Il s'agit aussi, à travers ce projet, de lutter contre la balkanisation de la Nation, en favorisant des rencontres avec les jeunes de divers horizons, ainsi que des brainstormings réunissant les jeunes cadres sur des questions importantes inhérentes à la vie de la Nation. Le Collectif Patrie, Paix, Prospérité envisage par ailleurs de développer plusieurs thèmes, entre autres, la relation de cause à effet entre la stabilité et la prospérité, l'intérêt d'une

Josiane Mambou Loukoula

VIE ASSOCIATIVE

Le CRPI exige une classe politique responsable

C'est l'une des nombreuses interpellations faites le 12 octobre par le Cercle de réflexion, propositions et initiatives (CRPI) au cours de sa rentrée scientifique. À l'issue des travaux, Claude Abraham Milandou, a été à été reconduit à la tête de la coordination nationale de seize membres.

Saluant les avancées significatives connues et vécues dans le pays sur le plan de la démocratie qui est en marche, « Le CRPI a exigé une classe politique responsable et non celle qui fonde son discours sur des mensonges pasteurisés, des discours d'une virilité archaïque, une classe politique qui projette sur le pays tout entier l'évidence de sa propre chute ».

Claude Abraham Milandou a également précisé qu'en dehors de quelques deux ou trois partis de la majorité présidentielle, dont le PCT, le reste se disant de la même obédience et beaucoup d'autres de l'opposition « s'illustrent par un bavardage inutile ». Selon lui, le Congo a retrouvé sa place dans le concert des nations

et, est sur une nouvelle trajectoire, qui pourrait faire de lui un État de référence pour participer à la civilisation de l'universel. « Notre pays doit devenir à l'horizon 2025 un pays émergent ; cela nécessite, entre autres, l'implication de toutes les forces vives de la Nation et l'amélioration des conditions de vie des citoyens. La nouvelle politique du développement industriel par exemple est un véritable espoir pour la relance et la consolidation de notre économie », a expliqué le coordonnateur général du CRPI.

Les 31 commissaires présents sur les 39 attendus ont aussi mis en place un conseil de surveillance présidé par Alain Shungu. Ils ont également installé une permanence générale dirigée par Bertrand Makela. En outre, les participants ont examiné les documents fondamentaux et adopté le programme d'activités 2013-2014 de leur association.

Créé en 2004, le CRPI est une association à caractère apolitique et à but non lucratif. C'est un lieu de

réflexion, de propositions et de promotion d'initiatives visant à participer au débat national et international ainsi que de contribuer au développement des sociétés. Il a aussi pour buts de formuler des propositions innovantes et cohérentes aux divers partenaires nationaux et internationaux ; et de favoriser le respect et la promotion des valeurs dans l'espace politique, économique et socioculturel. Se réjouissant des contributions faites, le coordonnateur général a demandé aux membres une importante mobilisation intellectuelle au regard des sujets retenus. « C'est l'occasion pour nous de demander à tous les commissaires de se préparer à affronter les nouvelles batailles qui pointent à l'horizon. Il nous faut tenir notre programme, il nous faut organiser toutes les conférences et tous les séminaires programmés », a rappelé Claude Abraham Milandou.

Cette rentrée scientifique a permis aussi de constater que l'objectif consistant à créer le réseau panafricain du CRPI n'avait pas été atteint pendant l'exercice 2012-2013. Rappelant le contexte national et international dans lequel se tenait la rentrée scientifique de cette structure, Claude Abraham Milandou a souligné, à l'ouverture des travaux, que l'Afrique vivait de grands jours de rupture et de réinvention de son destin depuis un peu plus d'une décennie. D'après lui, l'Afrique aujourd'hui ne manque ni de ressources humaines, ni de ressources matérielles premières, encore moins du génie et du talent pour qu'elle soit vraiment industrielle.

Parfait Wilfried Douniama



Claude Abraham Milandou entouré de deux membres de la coordination nationale du CRPI

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPEL À PROJETS INNOVANTS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OAPI

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) lance un concours appelé « Appel à projets innovants dans ses États membres ». Ce concours a pour but de parvenir à une meilleure valorisation des résultats de la recherche et de stimuler l'innovation à travers la création d'entreprises innovantes.

Le présent appel à projets innovants vise à sélectionner les meilleurs projets devant aboutir à la création d'entreprises en leur offrant un soutien financier et accompagnement adapté. Les projets, quel que soit leur niveau d'avancement, doivent prévoir la création d'entreprises dans un Etat membre en s'appuyant sur un résultat de recherche.

Peuvent participer au concours afin de bénéficier du financement et de l'accompagnement de l'OAPI : les centres et laboratoires publics et privés de recherche, les équipes de recherche, les universités, les écoles d'ingénieurs, les entreprises innovantes, les inventeurs et chercheurs indépendants et les promoteurs. Les candidats doivent être établis dans l'un des Etats membres de l'OAPI ou ressortissants résidant à l'étranger.

Les domaines prioritaires concernés sont : l'agroalimentaire, l'énergie, l'environnement, la maîtrise de l'eau, la santé, les industries extractives.

La priorité sera accordée aux résultats de recherche qui ont fait l'objet de brevets délivrés par l'OAPI et qui sont en vigueur. Les autres résultats libres d'exploitation ou non protégés mais qui peuvent contribuer au développement économique des Etats membres sont également concernés.

L'évaluation des projets repose sur les principaux critères suivants : caractère innovante du projet (avantages concurrentiels liés à la technologie, l'innovation), degré de maturité technique du projet (le projet doit être au stade de faisabilité technique), existences d'un marché potentiel, viabilité économique, qualité de l'équipe porteuse du projet, aspects liés aux droits de propriété industrielle.

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : une demande adressée au Directeur Général de l'OAPI, une lettre de motivation du porteur principal du projet traduisant son engagement à mener à bien son projet jusqu'à la création effective de l'entreprise, le (s) CV du (des) porteur (s) du projet, des informations relatives au projet (voir plan indicatif du dossier de participation), un plan d'exécution détaillé du projet, le coût estimatif (joindre un devis).

Les dossiers complets de candidature devront parvenir en trois exemplaires au bureau du courrier de l'OAPI au plus tard le 16 décembre 2013 à 16 heures, sous plis fermés et porter la mention « Appel à projets innovants dans les Etats membres de l'OAPI, 2014 ». Ils devront être accompagnés d'une version électronique sur CD-ROM ou clef USB (texte format RTF).

Pour tout complément d'information sur le concours, s'adresser à la Structure Nationale de liaison avec l'OAPI du pays ou à : bitamariapi@yahoo.fr ou encore consulter le site Web de l'OAPI www.oapi.int

Les dossiers sont envoyés à l'adresse suivante :

Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)

BP 887 YAOUNDE Place de la préfecture

Tel : (237) 22 20 57 00 ;

Fax : (237) 22 20 57 27

YAOUNDE(Cameroun)

HYDROCARBURES

Une légère reprise du brut congolais au 3^e trimestre

Le ministère des Hydrocarbures, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et les sociétés pétrolières exploitant au Congo ont signé, le 15 octobre, le document relatif aux prix fiscaux du troisième trimestre, au terme d'une réunion organisée à cet effet.

La demande mondiale de pétrole se situant à 91,5 millions de barils par jour, connaît une augmentation de plus d'1,1 million de barils par jour par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation est due principalement à des températures au-dessus de la moyenne saisonnière, entraînant une hausse de la climatisation dans le monde entier. L'offre mondiale de pétrole au cours du troisième trimestre 2013 a stagné au même niveau que le trimestre précédent, soit 90,3 millions de barils par jour. Elle est en baisse de 1% par rapport à la demande.

Ainsi, le Brent daté a perdu plus de 8 dollars alors qu'au début du trimestre, la tendance était à la hausse avec 14 dollars. Le baril du Brent daté s'est situé dans une fourchette de 103 à 118 dollars en atteignant la moyenne de 110,3 dollars contre 102,4 dollars au deuxième trimestre 2013.

Au regard de ce tableau internatio-



La photo de famille

nal, les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais sont Brent daté ; Azurite moins 2,4 dollars par baril par rapport au Brent

Les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures liquides produits au Congo se présentent comme suit : Djéno Mélange 107,3 dollars par baril ; Nkossa Blend 111,0 dollars par baril ; Azurite 108,0 dollars par baril ; Nkossa Butane 1 dollar par baril ; Nkossa Propane 70,1 dollars par baril.

les suivantes : Djéno Mélange moins 2,9 dollars par baril par rapport au Brent daté ; Nkossa Blend 0,7 dollar par baril par rapport au

daté ; Nkossa Butane 0,3 dollar par baril par rapport au butane North West Europe ; Nkossa Propane 26,8 dollars par baril par rapport au

Propane Mont Belvieu.

Notons que la fixation des prix dépend des réalisations de tous ceux qui commercialisent le produit brut. Pour fixer la fiscalité que l'on paie à l'État, les acteurs concernés se basent sur un prix de référence des différentes qualités de bruts appelé « le prix fixé ». La fiscalité fait partie des clauses de confidentialité. Sauf que celle-ci est oscillante, d'où ces réunions trimestrielles pour faire un point général

de l'évolution. « Les prix du brut sont des prix fixés de façon internationale. Ils n'ont rien à voir avec le prix à la pompe », a éclairci le ministre des Hydrocarbures, André Raphaël Loemba, après avoir paraphé le document. Pour rappel, les facteurs qui conduisent à la fixation de ces prix sont nombreux : le transport, le stockage, l'offre, la demande et la géopolitique internationale, pour ne citer que ceux-là. Par conséquent pour ce troisième trimestre, au nombre des principaux événements qui ont marqué les cotations pétrolières, on peut citer : la remontée de la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) dans les principaux pays de l'OCDE, dont ceux de la zone euro ; la poursuite des tensions géopolitiques en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ; la perception d'un marché tendu en raison de la diminution de la production de l'Opep ; la baisse de la croissance dans les pays émergents ; l'apaisement des tensions en Syrie. Cette réunion de signature des prix fiscaux obéit au principe de l'organisation tournante par les sociétés pétrolières. Celle-ci a été organisée par Pétro Kouilou. L'organisation de la prochaine revient à Total E&P Congo.

Nancy France Loutoumba

SANGHA

Le recouvrement des recettes au cœur des échanges

Subventionné par l'État congolais, comme toutes les autres entités décentralisées, le Conseil départemental de la Sangha a engagé une réflexion.

La séance de travail, le 11 octobre à Ouesso, avec les responsables des structures étatiques a permis de bâtir de nouvelles stratégies de recouvrement des recettes pour corriger cette position de dépen-

des orientations sur les relations devant exister entre le Conseil départemental et les services concernés de l'État. « Le constat fait est que le Conseil départemental de la Sangha, 10 ans après sa création, continue de dépendre largement des subventions étatiques, alors que la loi de 2003, portant régime financier des collectivités locales, leur donne la possibilité de se prendre en

charge par des moyens qui leur sont propres. Ces moyens sont générés soit par des taxes, soit par des subventions soit par des unités de production en vue de résoudre les différents problèmes liés au développement », a déclaré le préfet de la Sangha. Au cours des travaux, deux thèmes ont été développés, à savoir : « La présentation de la situation des re-

ettes du Conseil départemental de la Sangha », développé par le conseiller économique, Patrick Makambo. Le secrétaire général du conseil, Bertin Olokawé a, quant à lui, focalisé son discours sur « Le problème de recouvrement des recettes du Conseil départemental de la Sangha par les services déconcentrés de l'État ». Après cet échange, les participants se sont engagés à agir ensemble afin de traduire dans les faits les décisions prises. Ceci, dans le respect des lois et règlements.

« Ces assises nous ont permis d'harmoniser nos points de vue sur les stratégies devant permettre la maîtrise du recouvrement de nos recettes locales, afin que le Conseil départemental de la Sangha joue pleinement son rôle de levier de développement en comptant sur ses propres ressources », a déclaré le président par intérim du Conseil départemental de la Sangha, Emmanuel Akouelakoum. En outre, le préfet de la Sangha s'est félicité du déroulement du recensement administratif spécial dans le département. Il a également invité les participants à réfléchir sur la municipalisation accélérée de 2015 dans le département de la Sangha.

Josiane Mambou Loukoula

GENRE

La situation de la femme rurale doit être une priorité de l'action publique

La ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti, a souligné dans la déclaration du Journée mondiale de la femme rurale, célébrée le 15 octobre comme chaque année.

Dans ce message, le gouvernement a souligné la nécessité de faire de la situation de la femme rurale une priorité dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2012-2016. Cela afin que les actions programmées et dévolues à chaque secteur soient menées en synergie pour le bien-être des femmes rurales. « Il s'agit donc plus que jamais de garantir à ces femmes un accès équitable aux services sociaux de base tels que l'éducation et la santé y compris la santé de la reproduction, aux services d'appui à la production, au crédit, aux intrants, à la vulgarisation et enfin à la formation. Cela est d'autant plus important, si nous voulons bénéficier des dividendes démographiques de cette couche importante de la population, à l'émergence de notre pays en 2025 », a précisé Catherine Embondza Lipiti.

Elle a également rappelé que l'une des missions assignées à son ministère portait sur « l'appui aux activités génératrices de revenus des femmes » avec un accent particulier sur les femmes rurales. Sa mission concerne aussi le renforcement des capacités des caisses féminines d'épargne et de crédit, structures de

proximité mises en place dans le but de faciliter l'accès aux crédits des femmes, même en zone rurale. Le combat des femmes rurales pour l'amélioration de leurs conditions de vie est, a-t-elle ajouté, loin d'être terminé. C'est ainsi qu'elle a demandé aux Congolais de penser aux femmes rurales et de leur rendre l'hommage qu'elles méritent, chaque fois qu'ils consomment leurs produits. « C'est grâce à leur combativité et à leur détermination que nous arrivons à consommer une nourriture saine et à limiter les exportations de quelques produits agricoles. Donner aux femmes les moyens d'agir et de développer leurs activités revient à soutenir toutes la communauté qu'elles entretiennent », a-t-elle indiqué.

Rappelant les activités pratiquées par les femmes rurales au Congo, Catherine Embondza Lipiti a souligné qu'elles étaient agricultrices, pêcheurs, éleveurs, transformatrices des produits agricoles et halieutiques, des savoirs traditionnels et des pratiques durables. « En dépit des difficultés auxquelles les femmes rurales sont confrontées, elles ont gardé leur dignité, ce qui devrait interpeller notre conscience individuelle ou collective », a remarqué la ministre.

L'objectif visé par cette Journée mondiale instituée depuis 2008, est de rendre visibles les actions des femmes en milieu rural, au niveau mondial, et de mobiliser tous les acteurs locaux, les institutions publiques et privées.

Parfait Wilfried Douniama



Le présidium des travaux du Conseil départemental

dance. Réputée pour ses diverses potentialités économiques et génératrices de dividendes, la Sangha ne contribue qu'à moins de 20% au budget national. Cette situation inquiète les collectivités locales qui pensent améliorer le système de recouvrement en vue de générer plus de revenus.

À cet effet, le préfet dudit département, Adolphe Elemba, a donné

VIE ASSOCIATIVE

Le personnel de la Radio rurale réuni au sein d'une mutuelle

La Mutuelle des travailleurs de la Radio rurale (Mutrar), dont l'unique objectif est l'entraide entre ses adhérents, a fait sa sortie officielle le 12 octobre à Brazzaville.

Créée le 24 juin 2010 à Brazzaville, à l'occasion d'une assemblée générale, la Mutuelle des travailleurs de la Radio rurale congolaise a une seule ambition : assister et favoriser l'entraide mutuelle entre ses membres en cas de détresse. Ce soutien tant moral que financier apporté aux membres, concerne spécifiquement les cas liés à la maladie, à l'hospitalisation et au décès d'un



Le personnel de la Radio rurale réuni pour le lancement de la Mutrar

membre de sa famille restreinte (parents, enfants, conjoints). Ému de voir son rêve se concrétiser, le président de la Mutrar, Fulbert Nsenda, a rappelé les priorités de l'association. « La direction de la Radio rurale était à tout moment confrontée aux problèmes sociaux que rencontraient ses agents, et auxquels elle devait apporter des solutions », a-t-il déclaré. Pour permettre la bonne marche de la mutuelle, il s'est assigné quatre missions fondamentales. Il s'agit de veiller scrupuleusement au versement des cotisations statutaires par les membres ; à la gestion saine et transparente des fonds de l'as-

sociation ; à la bonne application et la gestion des documents administratifs et comptables de la mutuelle, ainsi qu'au respect rigoureux des dispositions des statuts et règlements intérieurs de la mutuelle.

Rappelons que la Radio rurale congolaise est une radio communautaire émet à Brazzaville, sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. Cet organe de presse compte actuellement une quarantaine d'agents, fonctionnaires et décisionnaires. Plusieurs invités ont pris part à la sortie officielle de cette association, qui s'est clôturée par une grande fête.

Firmin Oyé

Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !

Economiques et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore parce que

WARID
Passer à l'action

www.warid.cm | 01 501 01 176 | warid-123@cm

SAMSUNG

Vous voulez acheter un ordinateur portable le moins cher possible tout en ayant une garantie ?
Burotop est là pour vous !

Netbook SAMSUNG
2 Go de RAM
320 Go de disque dur
Garantie 1 an

à seulement 149.500

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

Rendez-vous vite dans un de nos points de vente !
Offre valable jusqu'au 30 Octobre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

*Prix HT, paiement au comptant ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

ÉDUCATION

Les jeunes filles attendues aux résultats

La présidente du Forum des éducatrices africaines (FAWE) pour l'antenne du Congo, Rosalie Kama Niamayoua, a formulé cette attente le 12 octobre à l'occasion de la 5e édition de l'émulation nationale des meilleures élèves admises au BEPC et au Bac session 2013.

Les 103 jeunes filles dont 53 ont obtenu des moyennes entre 15,44 et 16,89/20 au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et les 50 autres qui ont eu entre 13,06 et 15,11/20 au baccalauréat, toutes séries confondues, viennent d'être récompensées par le FAWE. La présidente de l'organisation a profité de cette occasion pour lancer le « défi au niveau des établissements d'enseignement technique pour que les filles puissent obtenir aussi de bons résultats ».

Rosalie Kama Niamayoua, ancienne ministre de tutelle, a rappelé que l'émulation organisée par le FAWE chaque année depuis 2009, s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action. Après une progression régulière des élèves, des résultats encourageants sont enregistrés actuellement. « Pour le baccalauréat, 340 filles ont obtenu la moyenne de 12 et plus ; pour le BEPC, 120 ont obtenu une moyenne de 15 et plus. Félicitons les parents, les enseignants et surtout les filles », s'est-elle réjouie.



Les cinq premières filles admises au BAC; crédit adiac

Cette émulation nationale participe également à l'émergence du leadership féminin. Car c'est une émulation saine qui permet aux filles de se valoriser. Rosalie Kama Niamayoua a précisé, par ailleurs, que l'un des obsta-

cles au niveau de la société africaine était que des pratiques coutumières hostiles et cruelles à l'égard des femmes et un accès restrictif aux études empêchent les petites filles d'aller à l'école ou d'y rester.

Toutes les lauréates ont été récompensées.

Les cinq premières de chaque niveau ont également reçu des ordinateurs portatifs. Au bac, par exemple, Grâce Nkou Ampa Angoi de

Gneto, a obtenu 15,11/20 (bac C) ; au BEPC, Carelle Isaa Riche Gallouo du même établissement occupe la première place avec une moyenne de 16,89/20.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les grès de l'Inkissi au centre d'une recherche académique

Maître assistant à la faculté des sciences et techniques de l'université Marien-Ngouabi, Jean-Didier Sounga a soutenu une thèse de doctorat d'État sur « Les grès de l'Inkissi (Brazzaville-Congo) : pétrographie, géochimie et altération ».

De cette recherche académique effectuée en laboratoire, le géologue Jean-Didier Sounga a présenté une revue générale sur l'altération des roches, le cadre de la zone d'étude, les résultats de la pétrographie des grès de l'Inkissi, la géochimie de ces grès, le profil type de l'altération, l'étude détaillée de la zone d'altération et les bilans géochimiques de la zone d'altération. Le docteur Sounga a souligné que l'objectif principal de ce travail académique de recherche était « l'étude de la formation des grès de l'Inkissi suivant trois volets : la pétrographie, la géochimie et l'altération ».

Dans sa thèse, il dégage la valeur économique et sociale des grès de l'Inkissi au Congo, à travers l'exploitation industrielle de ce minerai, utilisé comme matériau de construction des infrastructures de base.

Fortuné Ibara

ENFANCE

James Kofi Annan élu « Héros des droits des enfants »

C'est en reconnaissance de son long combat de dix ans afin de sauver les enfants, que James Kofi Annan est élu lauréat du Prix des enfants du monde. Au Congo, la conférence de presse portant délibération des voix du vote mondial s'est déroulée le 14 octobre, à la préfecture de Brazzaville.

La cérémonie était présidée par le coordonnateur du Club des droits de l'enfant Club Unesco, Lysias Yoane Mylandou, en présence de la présidente du Parlement des enfants du Congo, Eunice Ngokaba, ainsi que des élèves des écoles ayant pris part au vote.

Le Prix des enfants du monde est le plus grand programme annuel du monde de formation en droits de l'enfant, démocratie et amitié universelle. Depuis son lancement en 2006, 32,6 millions d'enfants y ont participé. Son but est l'avènement d'un monde plus humain, où les droits de l'enfant sont respectés par tous.

La particularité de ce programme est qu'il donne l'opportunité à l'adolescent de s'exprimer librement sur les questions le concernant devant les parents ainsi que les autorités tant nationales qu'internationales, dans le but de promouvoir les droits de l'enfant et le respect de ces droits par



James Kofi Annan

tous. Cette année, le Club des droits de l'enfant Club Unesco, a initié ce programme au Congo ; 512 enfants y ont participé et appris ce que sont les droits de l'enfant, la démocratie et l'amitié universelle. Beaucoup de ces enfants ont eux-mêmes été victimes de la violation de leurs droits et beaucoup apprennent pour

la première fois, grâce au programme du World's Children's Prize (WCP), qu'ils ont des droits et peuvent en exiger le respect. Lors du vote mondial, les enfants désignent la personne qui recevra leurs prestigieux prix en récompense de leurs actions en faveur des droits de l'enfant. Les candidats sont sélectionnés par un jury composé d'enfants qui, de par leurs propres expériences de vie, sont experts en droits de l'enfant. Ils ont été, entre autres, enfants soldats, esclaves pour dettes, enfants des rues et combattants pour les droits de l'enfant. Les lauréats deviennent des modèles pour des millions d'enfants. La somme dévolue au prix cette année est de 100.000 dollars US et sera utilisée afin d'aider des enfants parmi les plus vulnérables du monde à se construire une meilleure vie.

Signalons que ce prix est parrainé par cinq prix Nobel et parrains légendaires dont Nelson Mandela, Aung San Suu Kyi, etc. La cérémonie de remise des prix aura lieu au Château de Gripsholm à Mariefred, Suède, le jeudi 17 octobre à 16 heures, où des enfants de 15 pays ainsi que la Princesse héritière Victoria célébrera les lauréats.

Guillaume Ondzé

POINTE-NOIRE

Le Pareda offre des produits pharmaceutiques à la Maison d'arrêt

La remise du don a eu lieu le lundi 14 octobre en présence des responsables de l'administration carcérale, de l'attaché de coopération de la délégation de l'Union européenne au Congo, et du chef du Projet d'actions pour le renforcement de l'État de droit et des associations (Pareda).

Ce don est composé de produits

derniers. « C'est pour la première fois que nous recevons un don de produits pharmaceutiques de la part du projet Pareda. Nous souhaiterions prochainement que le projet Pareda ou d'autres donateurs se rapprochent directement de l'administration de tutelle pour aborder les besoins primordiaux de la structure », a indiqué Gaston Ngoulou. Après la



Xavier Moroni, attaché de coopération de la délégation de l'Union européenne au Congo, remet un échantillon du don à Gaston Ngoulou. photo (ADIAC)

tels que la dextrose en injection, des seringues, des gants stériles, des antibiotiques, du paracétamol et des bouteilles d'alcool. Gaston Ngoulou, directeur départemental de l'administration pénitentiaire zone sud, et Crépin Nzihou, major de l'infirmerie de la Maison d'arrêt de Pointe-Noire, ont déclaré que ce don contribue à l'amélioration de l'accès aux soins des détenus et répond au droit à la santé de ces

remise de ce don, la délégation a procédé à une visite guidée des travaux de construction du centre d'apprentissage des métiers pour les détenus et de certaines salles de la Maison d'arrêt.

Projet financé par l'Union européenne, le Pareda intervient au côté du ministère de la Justice dans le cadre de l'amélioration des conditions des détenus dans les milieux carcéraux.

Séverin Ibara

CRIME PASSIONNEL

Un soldat tue son épouse à Brazzaville

Un Sergent des Forces armées congolaises (Fac) a assassiné son épouse dont il était séparé. L'acte s'est passé le week-end dernier au Plateau des 15 ans, à Brazzaville.

Selon les témoignages, le couple qui a trois enfants vivait séparément depuis quelques mois : le père avec les deux plus grands enfants et la mère avec le plus jeune. Ce qui n'empêchait pas la femme d'apporter régulièrement à manger aux deux enfants qui vivaient avec leur père. Le samedi 12 octobre, comme elle en avait l'habitude, cette femme, âgée de 25 ans, est allée déposer le repas à ses enfants. C'est ainsi que l'homme l'a enfermée dans la maison et l'a probablement étranglée jusqu'à ce que mort s'ensuive. En effet, s'étant rendu le lendemain au commissariat central de la M'Foa, au Plateau des 15 ans, il a dû signaler la situation. C'est plus tard donc que le corps de la jeune femme a été retrouvé pendu dans la chambre. Ce crime soulève de nombreuses interrogations sur les réelles motivations ayant conduit l'homme au crime. Que s'est-il réellement passé ? Seule une enquête pourrait édifier les Brazzavillois. Il faut signaler que de nombreux crimes passionnels sont désormais légion surtout de la part des éléments de la Force publique. Les autorités compétentes sont interpellées. En attendant, la veillée mortuaire a lieu au domicile familial situé dans la rue Sibiti, au croisement avec l'avenue Loumou, au Plateau des 15 ans.

Tiras Andang

SANTÉ

L'ACA souhaite développer les soins palliatifs dans tout le pays

L'Association congolaise Accompagner (ACA) entend tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès à ses soins sur toute l'étendue du territoire national.

Les soins palliatifs sont des soins actifs administrés aux personnes atteintes d'une maladie grave, évolutive ou terminale. Ils ont pour objectif de soulager la douleur afin d'améliorer la qualité de la fin de vie des patients ou en allonger la durée en limitant la survenue des complications. Les soins palliatifs sont souvent administrés lorsque le traitement curatif montre ses limites. Pourtant, selon le psychologue Cyr Dany Samba, Brazzaville est l'unique localité où les personnes malades jouissent de ces soins, la tentative de les instaurer dans les hôpitaux de Pointe-Noire ayant échoué.

L'ACA souhaite une couverture nationale en unités et en équipes spécialisées en matière de soins palliatifs, a indiqué le vice-président de la structure, Serge Edmond Mbon, à l'occasion de la neuvième Journée internationale des soins palliatifs, célébrée chaque année le deuxième samedi du mois d'octobre. Cette ambition de l'ACA est une appropriation nationale du



Les membres de l'ACA célébrant la neuvième Journée des soins palliatifs (crédit photo ADIAC)

thème retenu pour cette journée internationale : « Atteindre la couverture universelle des soins palliatifs, dissiper les mythes ».

« Nous devons nous battre pour rendre les soins palliatifs et l'accompagnement accessibles à nos compatriotes à travers tout le pays », a déclaré Serge Edmond Mbon, en précisant que l'attention devrait se porter sur les personnes vivant à l'intérieur du pays en augmentant leur prise de conscience sur les soins palliatifs. Le vice-président de l'ACA a, par ailleurs, plaidé en faveur de l'instauration des soins palliatifs dans les programmes de

formation des écoles médicales et paramédicales du pays.

Pour rappel, l'ACA est une association humanitaire à but non lucratif. Depuis 2006, elle est reconnue par le ministère de la Santé comme organisme de référence en accompagnement et en soins palliatifs. Saisissant l'occasion de la célébration de cette neuvième journée internationale des soins palliatifs, les membres de l'ACA ont sollicité l'engagement des pouvoirs publics pour le développement des soins palliatifs dans le pays.

Rominique Nerplat Makaya

TOSAKANA

CENTRE DE LOISIRS
PLAY CENTER

ACTIVITES
EXTRASCOLAIRES
AFTER SCHOOL
ACTIVITIES

Ouverture de la CRECHE !
Les Matinées Garderies
accueille les tout petits dans un
environnement
ludique et sécurisé

ORGANISATION
D'ANNIVERSAIRES
BIRTHDAY
PARTIES

Our DAYCARE is opened
Les Matinées Garderies
welcomes your little ones
in a fun and secure
environment

Le Centre de Loisirs TOSAKANA, accueille vos enfants dans une ambiance unique et festive. Toutes les raisons sont bonnes pour venir nous voir : organiser un anniversaire, participer à une activité extrascolaire, ou juste pour profiter des délices de notre cafétéria : venez goûter nos authentiques glaces italiennes, délectez-vous avec nos hotdogs tout chauds, nos donuts surprises et bien d'autres ! De plus, tous les matins, nous accompagnons l'éveil des tout petits avec notre service de crèche Les Matinées Garderies.

TOSAKANA Play Center welcomes your children in a unique and festive atmosphere. Any reason is a good reason to come and visit us : planning a birthday party, taking part in an after school activity, or just to sample the delights of our cafeteria : have a taste of our authentic italian ice creams, enjoy our yummy hot dogs, our surprise donuts and so much more ! Moreover, every morning, we guide your little ones' early-learning steps with our daycare center Les Matinées Garderies.

Heures d'ouvertures / Opening hours :
Dim-Lun-Mar-Mer-Jeu : 12h - 18h
Sun-Mon-Tues-Wen-Thur : 12.00 - 18.00
Ven-Sam : 12h - 18h

113, rue Lamothe,
Quartier C.C.F.
French Cultura Center
area

Contacts :
Natacha 05 612 75 72

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION 2013

Dieudonné Koguiyagda insiste sur la qualité sanitaire des aliments

Sibiti, chef-lieu de la Lékoumou, a été retenu pour abriter d'importants événements : les Journées internationales de la femme rurale et la Journée mondiale de l'alimentation, respectivement célébrées les 15, 16 et 17 octobre de chaque année. L'information a été donnée par le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Congo, au cours d'un entretien avec la presse.

Les Dépêches de Brazzaville : L'humanité célèbre, le 16 octobre de chaque année, la Journée mondiale de l'alimentation. Pourquoi avoir choisi, cette année, pour thème « Des systèmes alimentaires durables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition » ?

Dieudonné Koguiyagda : Les thèmes retenus sont définis pour attirer l'attention sur les problèmes du moment. Le thème de cette année touche plusieurs secteurs à la fois, notamment les ministères de l'Agriculture, de la Santé, du Commerce, de la Recherche scientifique et de l'Économie forestière.

production et, là, il faut non seulement voir quels sont les différents acteurs et institutions qui sont impliqués, mais également l'environnement. La qualité de la nutrition est déterminée par un système alimentaire bénéficiant des meilleures conditions. Il s'agit d'un caractère plus préventif que curatif.

LDB : Par rapport à cette journée, quelle est la situation de la malnutrition au Congo ?

D.K. : La malnutrition est une réalité, un problème sur lequel nous devons tous nous pencher parce que le taux de malnutrition ne cesse de croître au Congo. Il est utile que l'on se focalise sur certains départements : dans la Lékoumou, le taux de malnutrition touche 24% des enfants entre 0 et 5 ans. En célébrant cette journée dans ce département, c'est pour nous une opportunité de nous focaliser sur les problèmes spécifiques liés à la malnutrition chronique. Nous devons réagir à travers l'amélioration d'une alimentation qui soit d'abord disponible et de bonne qualité. Très souvent, quand on parle de malnutrition, on voit



Dieudonné Koguiyagda (© DR)

veau de production du Congo nécessite des efforts pour aboutir à une certaine organisation, parce que nous continuons d'être importateurs à près de 90% des produits alimentaires, alors que la qualité, les conditions de distribution et de conservation de ces produits restent douteuses.

LDB : Quelles initiatives la FAO prend-elle pour lutter, à titre préventif, contre la malnutrition, l'obésité et les maladies cardiovasculaires ?

D.K. : La FAO n'est pas la seule à aborder les problèmes intersectoriels. Le caractère intersectoriel ne s'applique pas seulement aux gouvernements, mais également aux

systèmes des Nations unies. La solution est commune, car la FAO ne peut pas couvrir toutes les compétences requises. Les agences concernées sont obligées de travailler en synergie, et les ministères en concertation.

LDB : Au Congo, quelles sont les mesures que nous pouvons adapter pour avoir un régime alimentaire sain et équilibré ?

D.K. : Le problème est réel. Ce qui est intéressant, c'est que les autorités prennent conscience de la situation de malnutrition au Congo. Le 8 octobre dernier, plusieurs institutions se sont réunies autour d'un plan d'action de lutte contre la

malnutrition. Ce fléau est à l'origine du taux élevé de mortalité infantile et de plusieurs maladies. Ses effets ne se traduisent pas immédiatement. La lutte contre la malnutrition suppose des méthodes d'approche à long terme et de prendre les mesures nécessaires pour exercer une surveillance rapprochée sur les conditions d'importation, de conservation et de stockage des produits. Cette approche réduirait les risques sanitaires. Il faut continuer à réagir dans le sens de la complémentarité, car si l'on voulait résoudre le problème de la malnutrition de manière isolée ou sectorielle, je crains que nous n'aboutissions pas à des résultats probants.

LDB : On enregistre des décès dans le monde causés par la malnutrition chronique. Quelles sont les dispositions que prend la FAO pour lutter contre ce fléau ?

D.K. : Les canaux de communication contribuent à la prise de conscience de la situation de la malnutrition au Congo. Lorsqu'un problème n'est pas connu, il ne peut être résolu. La manière dont le problème est posé devrait inviter les décideurs et les partenaires à y accorder une attention particulière. Je crois que nous sommes sur la bonne voie. La preuve, le Congo vient d'adhérer à l'initiative Scaling up Nutrition (SUN) et a ramené les problèmes nutritionnels dans les préoccupations tant au niveau de la planification que dans la mise en œuvre des activités de terrain.

Propos recueillis par
Josiane Mambou Loukoula

« ... Dans la Lékoumou, le taux de malnutrition touche 24% des enfants entre 0 et 5 ans. En célébrant cette journée dans ce département, c'est pour nous une opportunité de nous focaliser sur les problèmes spécifiques liés à la malnutrition chronique. »

Quand nous parlons de nutrition, nous devons aller au-delà de l'aspect santé et voir d'abord le caractère préventif. La nutrition est déterminée par un système de

surtout l'aspect sanitaire, alors que la pauvreté est aussi l'une des causes. Pour le cas du Congo, nous tenons à mettre l'accent sur la qualité sanitaire des aliments. Le ni-

LUTTE CONTRE LA FAIM

La FAO et l'Italie misent sur la paysannerie

La Journée mondiale de l'alimentation sera célébrée ce 16 octobre autour du thème des « systèmes alimentaires durables au service de la sécurité alimentaire ».

Comme chaque année le 16 octobre à l'occasion de la Journée de l'alimentation, l'agence des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) basée à Rome, rappelle que la faim continue de tuer. Quelque 842 millions de personnes dans le monde dorment avec peu ou même sans nourriture dans le ventre chaque soir. Mais égrener des chiffres, même s'ils sont en légère diminution de 3% cette année, n'est rien sans une politique destinée à enrayer plus visiblement la tendance.

C'est pourquoi, l'organisation met l'accent sur des politiques et systèmes durables de production des biens agricoles. La FAO rappelle que mettre de la nourriture à la disposition des affamés n'est pas tout, il faut encore que ceux-ci aient les moyens de se la procurer, de l'acheter ou la conserver. Le système alimentaire est un entrelacs de réalités où entrent en jeu aussi bien l'environnement, la santé des personnes, la production et la distribution des produits alimentaires. Chacune de ces réalités joue un rôle essentiel dans la chaîne alimentaire globale. La FAO soutient que la lutte contre la faim ne saurait se contenter d'un seul de ces aspects. Elle passe par tout ce qui favorise l'agriculture et la production des biens alimentaires ; par la gestion des ressources naturelles, la santé publique et l'éducation entre autres. José Graziano da Silva, le directeur général de la FAO, rappelle que c'est maintenant plus que jamais qu'il faut engager la lutte sur les bases de la nouvelle vision. Le moment est fa-

vorable. « Les perspectives des marchés internationaux des produits vivriers de base sont enfin plus calmes cette année. La production céréalière a rebondi et des coefficients réserves/utilisation plus élevés devraient apporter une plus grande stabilité aux prix. » L'organisation annonce que, concernant les céréales, l'indice de leurs prix est en baisse de 20% cette année par rapport à ce que celui-ci était l'an dernier. Cette bonne nouvelle ne doit pourtant pas trop faire illusion. « Car les cours internationaux ont reculé mais ils restent supérieurs à leurs niveaux historiques. Et les prix devraient rester instables au cours des prochaines années », a averti M. da Silva. « La situation actuelle donne l'occasion aux agriculteurs de réinvestir dans l'agriculture », réaffirme la FAO. Ensemble avec le gouvernement italien, l'organisation fait le constat que si 75% des populations affectées par la faim sont en zones rurales, c'est donc en zone rurale qu'il faut surtout engager l'effort le plus important pour venir à bout de la faim.

Depuis 2007, explique le directeur italien à la Coopération pour le développement, c'est cette logique qui conduit l'action soutenue de l'Italie. Des pays africains comme le Burundi, la RD Congo, le Kenya, le Rwanda, le Sud Soudan, l'Ouganda, la Gambie, la Guinée, Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, le Sénégal et la Sierra Leone ont ainsi bénéficié des programmes inscrits dans cette logique. Ensemble avec la Trust Fund pour la sécurité alimentaire de la FAO, l'Italie réaffirme que l'aide aux petits producteurs sera déterminante dans la lutte contre la faim dans le monde.

Lucien Mpama

SIBITI/LÉKOUMOU

Le rôle de la femme rurale reconnu dans la production agricole

L'humanité célèbre depuis hier les journées internationales de la femme rurale. Au Congo, les festivités ont lieu à Sibiti, dans la Lékoumou. Selon les statistiques, au plan mondial, les femmes rurales contribuent à 80% dans la production de la nourriture.

« Je demande aux femmes rurales, en cette date du 15 octobre, de prouver qu'elles sont à la base de la production agricole. Les femmes doivent se prendre en charge et quitter le stade de la dépendance qui les a longtemps caractérisées », a déclaré la ministre de la Promotion de la femme, Catherine Embonza-Lipiti, dans un message du gouvernement. Elle a invité le gouvernement à faire de la femme rurale une priorité. Cette journée est célébrée, au plan mondial sur le thème : « L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et la faim : le développement et les défis actuels : droits égaux, opportunités égales, progrès pour tous ». La commémoration de ces journées à Sibiti a pour objectif d'interpeller les femmes de ce département face aux défis qui les attendent sur le plan alimentaire. Elle vise également à mobiliser ces femmes dont le rôle est déterminant dans le système de production alimentaire au Congo. L'action publique à engager doit contribuer à faire reculer la pauvreté. C'est ainsi que pour le ministre Rigobert Maboundou : « La réduction de la pauvreté

mérite plus d'attention de la part du gouvernement qui s'emploie, avec l'appui des partenaires, à mettre en place des actions diverses pour promouvoir l'ensemble des secteurs qui contribuent à l'atteinte de cet objectif ». Il a, à cette occasion, rendu un hommage aux populations rurales qui favorisent la vie des autres en fragilisant la leur. De leur côté, les agences du système des Nations unies en République du Congo



L'assistance

ont réitéré leur volonté d'accompagner le gouvernement à relever les défis du développement. Dans cette perspective, elles ont initié un nouveau plan cadre pour l'aide au développement pour la période 2014-2018. « C'est un devoir pour notre organisation de s'aligner sur les priorités de développement du Congo, formulées dans le Programme national de développement, document de stratégie pour la croissance l'emploi et la réduction de la pauvreté (2012-2016) », a précisé le représentant par intérim des agences onusiennes au Congo, Dieudonné Koguiyagda.

Guy-Gervais Kitina

APPEL À CANDIDATURE (RELANCE)

Contexte

Le Parc National d'Odzala-Kokoua est situé dans le bassin du Congo, au nord-ouest de la République du Congo. Il couvre une superficie de 1 354 600 hectares. Les valeurs patrimoniales du parc comprennent la présence de plus de 100 clairières, des populations de gorilles de plaine et d'éléphants importantes pour l'Afrique Centrale mais qui sont menacées de disparition par le braconnage.

En novembre 2010, African Park Network (APN) a signé, avec le Gouvernement de la République du Congo, par l'entremise du Ministère du Développement Durable et de l'Economie Forestière un Accord de Partenariat portant sur la gestion et le financement durable du Parc National d'Odzala pour une période de 25 ans. La gestion du Parc est désormais sous la responsabilité de la « Fondation Odzala-Kokoua » qui fonctionne à travers un conseil d'Administration composé des représentants du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) (2) d'African Park Network (3), du RAPAC(1) de Leadership for Conservation in Africa (1) et deux représentants des communautés locales sud et nord-est du parc.

Ainsi en vue de renforcer son équipe, le PNOK lance un appel à candidature du poste :

1-Position: Assistant(e) administratif de Lutte Anti Braconnage

Lieu de Service: Quartier Général du Parc/ Mbomo.

Hierarchie: Directeur du Parc et Responsable du Service de Lutte Anti-braconnage

Date de début: 1er décembre 2013.

Contrat: Une période de probation de 6 mois, suivi d'un contrat de 3 ans renouvelable.

Objectifs :

- Appuyer le responsable de service dans la bonne marche administrative du bureau.
- Effectuer la collecte des données relatives aux patrouilles des écogardes sur format informatique (Excel).
- Appuyer à la rédaction des procès verbaux dressés à l'encontre des délinquants fauniques.
- Former de façon continue le personnel du bureau aux techniques informatiques.
- Rédiger les rapports mensuels en cas d'absence du responsable du bureau.
- Entretenir de bonnes relations avec le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable.
- Ne pas trahir les activités par nature sensible du bureau.

-Communiquer toutes informations pouvant concerner les délits fauniques.

Expérience et qualifications

- Baccalauréat exigé ;
- Etre fonctionnaire et assermenté auprès du tribunal de grande instance de Brazzaville ;
- Excellente maîtrise de l'outil informatique exigé ;
- Maîtrise des logiciels Word, Excel, Power Point exigé ;
- Etre capable de chercher des informations sur internet ;
- Posséder de solides connaissances dans la gestion administrative ;
- Maîtrise parfaite du français à l'oral et à l'écrit ;
- Posséder de bonnes connaissances en anglais ;
- Etre capable d'habiter au Parc National d'Odzala (MBOMO) ;
- Etre capable de gérer du personnel paramilitaire ;
- Avoir la volonté de transmettre son savoir faire à ses subordonnés ;
- Ne jamais avoir été condamné par la justice. ;
- Poste ouvert aux hommes comme aux femmes.

Toute personne souhaitant être candidate est priée d'envoyer au Parc National d'Odzala-Kokoua un dossier comprenant :

- une lettre de motivation de deux pages manuscrites ;
- un Curriculum Vitae détaillé ;
- une liste de 3 personnes de références et leurs contacts ;

Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature portant la mention de l'avis de recrutement est adressé à Monsieur Léon LAMPRECHT, Directeur du Parc National d'Odzala Kokoua (PNOK) à l'adresse suivante :

Parc National d'Odzala Kokoua ; BP 62 ; 227 rue Campel quartier Ravin du Tchad Plateau Centre-ville Brazzaville, Tél : 05-615-30-18, E-mail : secretariatfok@gmail.com République du Congo

L'ouverture des candidatures aura lieu le 15 novembre 2013. Après présélection des 3 meilleures candidatures, des entretiens seront organisés par APN afin, de sélectionner le ou la candidat(e). Le meilleur candidat ou candidate sera désigné(e) avant le 1er Décembre 2013.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 11 novembre 2013 à 16 H30.

OFFRE D'EMPLOI

Nous recherchons un chef comptable pour notre client qui est basé à Pointe-Noire et qui évolue dans le secteur d'activités des fabrications de gaz industriels (oxygène, de l'acétylène, de l'acide carbonique de l'argon et de l'ammoniaque). Vous aurez pour lieu d'affectation au siège à Pointe-Noire et pour supérieur hiérarchique, le responsable de gestion. Les personnes intéressées doivent répondre au profil ci-après :

- Avoir un BAC + 4/5 en comptabilité, en finances, en contrôle de gestion et/ou en sciences de gestion.
- Disposer d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans les disciplines citées ci-dessus.
- Avoir des connaissances en comptabilité générale – analytique, en contrôle de gestion, en droit du travail, en droit des sociétés et en fiscalité.
- Français : courant et écrit (très bien) ; anglais : à tout fortement souhaité.

VOS MISSIONS ET RESPONSABILITÉS :

Gestion du plan comptable général et analytique – contrôle et validation des invitations comptables, des déclarations fiscales et sociales et autres-mise en œuvre des procédures de clôtures périodiques – préparation des audits internes et externes – mise en œuvre des plans d'actions annuels et post – audits – mise en œuvre des contrôles et tableau de contrôles périodiques fiscaux et comptables – contrôle et validation des analyses de comptes de la balance générale et analytique – provisionnées – rapprochement des salaires déclarés et comptabilisés – mise en œuvre et justification des inventaires de stocks – mise en œuvre et justification des inventaires des immobilisations – production des états financiers de la société – contrôle et apurement des rapprochements bancaires – mise à jour et suivi des dossiers permanents de la filiale – contrôle et validation des entrées et sorties de stocks – organisation, coordination et supervision de l'équipe comptable de la société – formation et développement des collaborateurs.

CAPACITÉ ET COMPORTEMENTS :

Sécurité – qualité – fiabilité – éthique – digne de confiance – efficacité – productivité – travail en équipe – capacité d'analyse et de prise de décision. Vision long-terme et orientation résultat – disponibilité – motivation – délégation – développement des collaborateurs.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

- 1-curriculum vitae
- 2-une lettre de motivation
- 3-un certificat d'aptitude médicale.

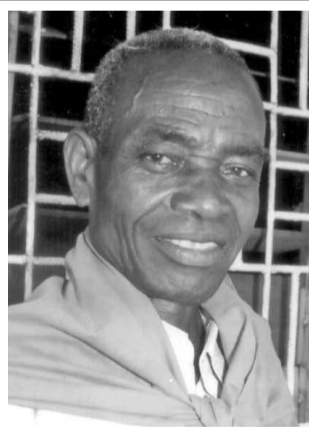
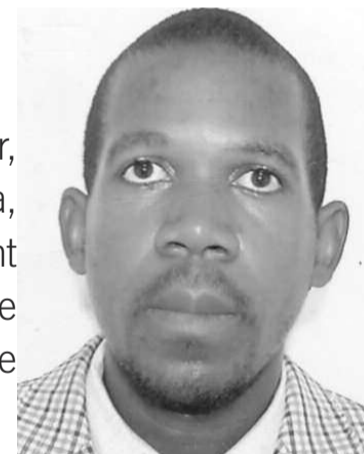
Le test aura lieu le 26 octobre 2013, veuillez déposer vos dossiers au plus tard le 22 octobre 2013 à l'adresse suivante :

Avenue de la Base n°47 Batignole à 500 m de l'ex hôtel Régina. Soir par mail : ronich.gouya@gmail.com

IN MEMORIAM

16 octobre 2010 – 16 octobre 2013

Il y a de cela trois ans, jour pour jour, disparaissait Mobonda Lonongo Sukisa, Alias Suky. Que ceux qui l'ont aimé aient une petite pensée pour ce jeune homme généreux dont l'absence dans la famille est toujours ressentie.



14 octobre 2012 – 14 octobre 2013, voici un an jour pour jour qu'Augustin Koubou, alias Sélé, nous a quitté pour l'éternité. En ce jour de triste souvenir, Yannick Makita, agent des Dépêches, les enfants Koubou prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Des messes d'action de grâces seront dites le 20 octobre à Brazzaville et Pointe-Noire en des paroisses Sainte-Thérèse de la Base, Notre Dame du suffrage de Mousosso à Mayanga et Saint-Jean Bosco à Pointe-Noire. Que son âme repose en paix.

REMERCIEMENTS

Mozali Epiphane agent des Dépêches de Brazzaville, la veuve Bokobo née Nkoumou Catherine, enfants Bokobo Mathilde, Eugénie (Jeny), madame Ombili Ghislaine née Bokobo Norcia et les familles Bouka, Onzé, Iloki Mathilde, Okoko-Essau remercient les parents, amis et connaissances du soutien multiforme qu'ils ont témoigné à l'occasion du décès le 4 octobre 2013 de leur oncle, fils et frère Toussaint Bokobo. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de notre profonde gratitude.



VATICAN

Le Pape François assoit son administration

Le Souverain pontife a installé, mardi au Vatican, Mgr Parolin, son nouveau « Premier ministre ».

Il aura fallu un peu plus de six mois au pape argentin pour donner enfin la vision complète des personnes sur lesquelles il veut s'appuyer pour gouverner l'Église catholique. Un personnel choisi, cela va sans dire, avec une grande méticulosité et provenant des quatre coins du monde, mais surtout assez éloigné des choix de Benoît XVI. Il le fallait pour mieux accompagner ce que le pape nous a déjà donné à voir de son style au cours de ces mois, lui qui s'attache à faire en sorte que le nom de François qu'il s'est choisi et le souci de dépouillement et de pauvreté qui s'y attachent, parlent le plus directement aux fidèles et au monde.

Au cours d'une cérémonie très dépouillée mardi matin dans la bibliothèque de la Secrétairerie d'État (primature du Vatican), Mr Pietro Parolin a donc pris ses fonctions et reçu les consignes de son prédécesseur, le cardinal Tarcisio Bertone. Entre les deux hommes (c'est le second qui a nommé le premier nonce apostolique, c'est-à-dire ambassadeur du Vatican, au Véné-

zuéla) la différence n'est pas seulement de style, elle est aussi de génération : vingt ans d'âge les sépare. À 58 ans, Mgr Parolin est le plus jeune prêtre nommé à un poste de responsabilité aussi prestigieux. Et délicat.

Mais il jouit généralement d'une opinion favorable, surtout de la part des dirigeants des Églises en Afrique. Il a pu les rencontrer tous, converser avec chacun d'eux dans leurs langues officielles respectives, accompagner leurs activités pastorales ou, le cas échéant, donner son avis pour leur déchéance quand le Vatican sortait la crosse de la sanction. C'était du temps où Mgr Parolin était secrétaire à cette primature vaticane dont il prend aujourd'hui les rênes. Il n'a quitté la Secrétairerie d'État que pour être nonce apostolique au Vénézuéla où il a eu fort à faire pour gérer les rapports avec feu le très remuant président Hugo Chavez.

Italien comme lui, le cardinal Tarcisio Bertone, de la congrégation des Salésiens, quitte la Curie romaine. Il était le Premier ministre du pape Benoît XVI depuis le 15 septembre 2006. Mais il ne laisse pas ses fonctions dans l'atmosphère habituelle des hommages feu-

trés au Vatican. Bien sûr, les discours officiels ont souligné mardi son sens du service et son zèle de pasteur, mais son mandat ne fut pas celui des petits fours tranquilles. Il a été, au contraire, la cible de féroces attaques, et au sein des évêques italiens, des voix ne se sont pas privées de critiquer son manque de diplomatie ou des prises de positions hasardeuses qui ont davantage tendu les relations avec l'État.

Fin connaisseur de la diplomatie vaticane qu'il a servie pendant des années comme secrétaire pour les Rapports avec les États (ministre des Affaires étrangères), le cardinal français Jean-Louis Tauran a estimé sur Radio Vatican que François et Parolin vont au contraire faire une bonne paire. « Le choix de Parolin est excellent, c'est un homme efficace, bon négociateur, très équilibré » qui devrait donc compléter l'action du pape argentin. « Ce sont deux hommes qui ne se laissent pas impressionner par les événements. » L'histoire devrait rapidement confirmer ou non ces prévisions. Fusible, un secrétaire d'État du pape ne dure que le temps que durent généralement les fusibles.

Lucien Mpama

RELIGION MUSULMANE

La fête de la Tabaski célébrée sous le signe de l'altruisme

Un rappel à l'amour d'autrui et de Dieu a été fait le 15 octobre au stade Saint-Denis, à l'endroit des milliers de fidèles musulmans de plus de vingt mosquées de Brazzaville, venus pour célébrer la fête du mouton, encore appelée la Tabaski.

Comme de tradition, cette fête dépend du calendrier lunaire. Elle est très populaire et commémore le sacrifice d'Abraham, Dieu ayant demandé au patriarche de sacrifier son fils Ismaël. À cette occasion, tout est fermé : boutiques, étals, grands magasins et boulangeries. L'activité commerciale est presque paralysée dans toute la ville de Brazzaville. L'on remarque également les magnifiques soutanes et autres tenues vestimentaires que portent tous les musulmans lorsqu'ils se rendent chez leurs frères pour le repas. « Une fête qui occasionne aussi la sécurité sociale et la solidarité agissante. C'est un jour de partage où chacun doit fêter à côté de son voisin et de sa famille. À l'heure de la prière, il y a même des frères qui prient dehors et cela témoigne la forte concentration des communautés étrangères », explique un frère musulman.

Outre la fête, l'activité musulmane est florissante au niveau de la commune de Brazzaville et dans les autres villes à forte concentration humaine. Elle est nettement accentuée par la forte communauté malienne. Aux anciennes mosquées, se sont ajoutées deux autres à Ouénzé 5^e arrondissement, trois à Mougali 4^e arrondissement et quatre à Poto-Poto 3^e arrondissement. Sur l'ensemble du territoire, l'on compte plus d'une soixantaine de mosquées.

Par ailleurs, un projet de construction de la plus grande mosquée d'Afrique centrale par le gouvernement, qui a traîné à cause de la localisation du site, a déjà commencé. Il y a trois à quatre décennies passées au Congo, la religion musulmane comptait 15% de fidèles, donc en troisième position après l'Église catholique et les communautés protestantes.

Rappelons que l'Aïd al-Adha ou Eïd el-Adha en arabe « fête du sacrifice », appelée aussi Aïd al-Kabîr « la grande fête », par opposition avec l'Aïd el-Fitr appelé aïd el-seghir, ou petit aïd, est la fête la plus importante de l'islam. Elle a lieu le 10 du mois de Dhou al-hijja, le dernier mois du calendrier musulman, après station sur le mont Arafat, et marque chaque année la fin du hadj (pèlerinage). Cette fête commémore la soumission d'Ibrahim (Abraham dans la tradition juive) à son Dieu, symbolisée par l'épisode où il accepte d'égorger son, alors unique, fils Ismaël sur l'ordre de Dieu. Après son acceptation de l'ordre divin, le Dieu envoie l'archange Gabriel qui substitue au dernier moment l'enfant par un mouton qui servira d'offrande sacrificielle. En souvenir de cette soumission totale d'Ibrahim à son Dieu, les familles musulmanes sacrifient un animal selon les règles en vigueur.

Fortuné Ibara

INDUSTRIE EXTRACTIVE

La RDC sur le point de reintégrer l'Itie

Le pays pourrait être déclaré conforme, car une étude de cadrage est déjà à pied d'œuvre sur fond d'une conciliation des comptes effectuée avec le concours du cabinet KPMG.

Le ciel semble s'éclaircir de plus en plus pour la RDC depuis son exclusion au mois d'avril dernier de l'Initiative pour la transparence dans la gestion des industries extractives (Itie). Aux dernières nouvelles, il appert que la RDC est sur le point de réintégrer ce processus eu égard au contexte à l'effort déployé en interne pour se conformer à la nouvelle norme édictée par l'Itie. Le ministre du Plan et président du comité exécutif de l'Itie RDC, Célestin Vunabandi, en a fait la révélation le 14 octobre dans la foulée de la visite éclair d'une délégation de l'Itie à Kinshasa.

Au cours de la réunion technique que les officiels congolais ont eu avec les experts de l'Itie, il a été question essentiellement de la norme mondiale que l'Itie a établie

pour les revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles. La RDC a été informée, à l'occasion, des exigences qu'impose cette nouvelle norme qui garantit une plus grande transparence des ressources pétrolières, gazières et minérales des pays. Pour se mettre en phase avec les nouveaux principes de l'Itie, la RDC procède d'ores et déjà à une étude de cadrage sur fond d'une conciliation des comptes avec le concours d'un cabinet d'audit, le KPMG, apprend-on. « *Tout se passe bien et nous pensons que d'ici décembre prochain, nous aurons bouclé le rapport 2011* », a assuré Célestin Vunabandi.

Tous ceux qui avaient noté un



Des creuseurs dans une carrière de mines

manque de volonté politique de la part du gouvernement qui, d'après eux, cherchait à entretenir le flou dans le secteur des industries extractives afin de perpétuer la fraude devraient donc déchanter. En fait, la RDC entend, cette fois-ci, corriger les erreurs du passé en respectant les normes de l'Itie à

travers une publication régulière des données sur la transparence dans l'industrie extractive en veillant à la publication de tous les paiements effectués en faveur de l'État par les entreprises minières. La RDC avait été suspendue pour un an depuis avril dernier, pour n'avoir fourni aucun rapport sur la

transparence dans l'industrie extractive en trois ans, de 2011 à 2013. Les rapports publiés jusqu'à par la RDC non seulement pêchaient par leur caractère anachronique mais aussi manquaient d'exhaustivité avec, à la clé, une insuffisance un déficit dans la qualité des données fournies. Engagée dans un processus de réintégration du processus de l'Itie, la RDC devra dorénavant, pensent les analystes, veiller à l'application de certaines recommandations portant notamment sur la transparence quant à la publication du rapport sur la révisitation des contrats miniers et sur la réduction des tracasseries administratives dont font objet les entreprises minières.

Pour rappel, le processus Itie est censé permettre une vérification indépendante des taxes et impôts perçus afin d'assurer la transparence des paiements issus de l'exploitation des ressources naturelles.

Alain Diasso

SOCIÉTÉ

Processus électoral: des obstacles à l'organisation des élections locales en 2014

Des défis d'ordre organisationnel et financier sont à relever avant les prochaines échéances électorales.

L'annonce du président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Abbé Apollinaire MaluMalu, liée à l'organisation des élections locales en 2014 a relancé définitivement le processus électoral congolais. Elle remet les pendules à l'heure quant au mystère qui a toujours entouré cette étape des élections congolaises. Pour y mettre la manière, les cadres de concertation avec les parties prenantes au processus ont été ouverts à la maison électorale à la grande satisfaction de tous les participants, l'objectif étant d'organiser des élections crédibles et transparentes pour faire oublier les erreurs de 2011.

La nouvelle équipe de la Céni n'ignore pas pour autant que le défi à relever est énorme. Les rencontres qu'elle multiplie avec ses différents partenaires s'inscrivent dans le cadre de rallier le plus grand nombre à la cause congolaise afin de bénéficier, au moment opportun, de l'accompagnement de la communauté internationale nécessaire à la crédibilisation des élections. Le changement en cours à la Céni vise également le professionnalisme dans le chef des cadres et agents de l'institution. L'organisme de gestion des élections en RDC entend donc offrir au pays des meilleures élections.

Parmi les préalables aux locales en 2014, il y a essentiellement le cadre légal constitué notamment de la loi électorale. La taille du bulletin, conséquence du nombre exorbitant des candidats aux législatives, a été une difficulté majeure des élections de 2006. Le pays gagnerait en renforçant les conditions d'éligibilité des candidats et en revoyant à la hausse la caution des candidats et des partis. Pour des analystes, il est important que le Parlement prévoit une nouvelle révision de la loi électorale pour éviter que le nombre des candidats aux locales ne donne le tournis à la Céni. Sinon, le gouvernement doit se préparer à décaisser au moins le double du budget des élections de 2011 pour les locales. La mise à disposition des fonds et leur déblocage au moment opportun est le deuxième préalable pour réussir la prochaine étape des élections en RDC. Le gouvernement congolais, qui a financé à plus de 80% les dernières élections, doit mettre toute la machine en marche pour doter l'institution chargée de piloter le processus électoral des moyens conséquents avant échéance afin de permettre aux différentes opérations d'être organisées dans le délai. Or, il s'avère que les agents de la Céni sont régulièrement payés en retard. Un tel comportement mettrait en péril les prochaines élections.

Le plus grand défis demeure celui d'adapter la cartographie à la nouvelle configuration des villes au regard des changements intervenus récemment. La création des nouvelles villes remet totalement en cause la cartographie établie par l'équipe Mulunda et nécessite une nouvelle descente sur le terrain des équipes de la Céni pour mettre en place une cartographie crédible sachant que le problème avait suscité des remous en 2011. Plus que jamais, le déploiement de ces équipes appelle des moyens conséquents de la part du gouvernement congolais et des partenaires.

Jeannot Kayuba

CONVOCATION DU CONGRÈS

L'impatience gagne du terrain

Le congrès attendu le 15 octobre n'a pas eu lieu sans qu'un communiqué officiel n'en donne une explication plausible au point d'alimenter la spéculation.

On attendait mardi la tenue du congrès annoncé par le chef de l'État de qui l'on attend les mesures importantes promises dans son discours du 7 octobre à l'occasion de la clôture des concertations nationales. Mais hélas ! aucun mouvement dans ce sens n'a été observé au palais du peuple, mis à part quelques députés et sénateurs qui faisaient le pied de grue en quête d'information. Jusque tard la nuit, aucun communiqué officiel n'a confirmé la tenue pour le 15 octobre de ce congrès devant lequel le chef de l'État entend s'adresser à la Nation. Au niveau du présidium des concertations nationales, aucune infirmation ne filtre quant à la date de la convocation du congrès.

Le report étant consommé, aucune nouvelle date n'est avancée. Une si-

tuation qui laisse libre cours aux spéculations de tout genre. Dans certains milieux, l'on soutient que l'initiative de convoquer le congrès relève de la compétence des présidents de deux chambres du Parlement, de concert avec le président de la République. Ce dernier, apprend-on, attendrait l'invitation formelle de Léon Kengo wa Dongo et d'Aubin Minaku respectivement président du sénat et de l'assemblée nationale, pour se mettre en action. D'après certaines indiscretions, il est fort probable que le congrès soit convoqué d'ici le week-end prochain. Entre-temps, l'impatience gagne du terrain dans les milieux politiques, précisément dans les rangs des membres de l'exécutif national assis sur des chaises éjectables depuis l'annonce de la formation imminente d'un gouvernement de large ouverture.

Les ministres et vice-ministres battent des pieds et des mains en multipliant des contacts utiles pour se maintenir au gouvernement et

continuer à bénéficier des avantages que leur confère leur statut social. En tout état de cause, la tenue de ce congrès dépend, dans une large mesure, du chef de l'État qui demeure, par-dessus tout, l'homme par qui tout va s'articuler. Depuis janvier 2013 lorsqu'il avait lancé l'idée d'organiser des concertations nationales, Joseph Kabila est demeuré imprévisible en prenant à chaque fois de court l'opinion en se signalant là où on l'attendait le moins à l'image de la signature en juin 2013 de l'ordonnance convoquant ce forum national.

Pour le cas d'espèce, il risque, de concert avec le présidium, de surprendre encore. Les choses ne vont pas s'éterniser. Bientôt le suspense sera levé et l'on saura de quoi vont retourner les mesures importantes promises par le chef de l'État qui a rassuré qu'il avait entendu et compris les multiples signaux lancés par les concertateurs.

A.D.

KINSHASA

Des travaux d'élaboration du budget 2014

L'ouverture en a été faite par le vice-gouverneur, Clément Bafiba, qui a demandé aux participants de travailler d'arrache-pied pour déposer les prévisions budgétaires au plus tard le 25 novembre.

Le lancement des travaux d'élaboration du budget 2014 de la ville de Kinshasa s'est déroulé en présence des ministres provinciaux et des bourgmestres de l'exécutif provincial, rapporte l'Agence congolaise de presse. Contrairement au budget 2013, le vice-gouverneur de la

ville de Kinshasa, Clément Bafiba, a reconnu que les travaux de cette année connaissent un retard à cause du fait que les services des ministères en charge du Budget et des Finances devaient s'accorder sur un certain nombre d'indicateurs et des principes.

En effet, le numéro deux de l'exécutif provincial a souligné que ce budget devra s'élaborer dans le contexte de la poursuite de l'exécution du Programme d'actions prioritaires de mise en œuvre du

plan quinquennal 2012-2016 de croissance et de l'emploi du gouvernement provincial. Aussi, a-t-il poursuivi, qu'il a été arrêté un taux de prélèvement fiscal de 1,22%, sur la base des indicateurs définis dans le cadre de la mise en œuvre de la tranche 2014 de trajectoire 2013-2014 de ce plan. Un taux qui devrait générer des recettes propres estimées à plus de quatre-vingt-dix milliards de francs congolais.

Gypsie Oïssa Tambwe

CEFA/MONKOLE

Ouverture d'un séminaire sur la dermatologie

Médecins, infirmiers et autres sont attendus à ce cours qui sera donné par des spécialistes du domaine dont le Pr Fabio Ayala, le Dr Lucia Brambilla de l'Italie ainsi que le Dr Véronique Kakiessse de la RDC.

Placé sur le thème "Lésions élémentaires, dermopathies liées au VIH, maladies auto immunes et aux produits cosmétiques", ce séminaire vise à renforcer les capacités des praticiens de la dermatologie et de répondre à certaines problématiques liées à la peau rencontrées dans notre contexte.

Cet atelier qui est organisé du 16 au 17 octobre par le Centre de formation et d'appui sanitaire (CEFA), en partenariat avec l'ASBL Afia Yetu, concerne non seulement les médecins généralistes ou spécialistes, les pharmaciens et infirmiers, mais aussi les étudiants en médecine et les professionnels qui sont tous impliqués dans la production et la vente des produits cosmétiques. Pendant ces deux jours de cours, les participants vont renforcer leurs capacités sur les lésions élémentaires dermatologiques, le syndrome de Kaposi et le VIH-sida, avec un point sur la recherche. Ils vont également étudier les dermatites de contact liées aux produits cosmétiques et les nouveaux aptènes, diagnostic et traitement de cette pathologie. En outre, les orateurs vont également mettre un accent particulier sur l'albinisme et les tumeurs cutanées les plus communes. Ce séminaire qui s'inscrit dans le cadre de sensibilisation et de formation dans le domaine de dermatologie sera sanctionné par la remise des brevets à tous les participants.

Gypsie Oïssa Tambwe

APRÈS LE PÉRIPLÉ AMÉRICAIN

L'heure du bilan pour Matata Ponyo

Le Premier ministre a regagné la capitale le 14 octobre au terme d'un séjour de huit jours aux États-Unis d'Amérique où il a rencontré les membres du gouvernement américain, les représentants des grandes organisations multilatérales et les opérateurs économiques.

Première étape : Chicago. Conduisant une forte délégation constituée de quelques membres du gouvernement et des experts, Matata Ponyo est arrivé le 8 octobre dans cette ville américaine. Son programme a prévu des rencontres avec des acteurs clés de l'investissement et de la finance. Il est intervenu sur les questions économiques du monde au Chicago global affairs council, puis au forum sur le climat des affaires organisé par le Corporate council for africa. Dans son exposé, il a brossé un état des lieux sur l'évolution de l'environnement des affaires et les perspectives d'investissement dans le pays. Un discours jugé pragmatique mais aussi adapté aux investisseurs américains qui viennent en tête dans les investissements enregistrés dans le secteur minier. Matata Ponyo a annoncé des solutions durables aux problèmes posés dans l'exploitation industrielle et professionnelle des ressources minières. Ensuite, il a mis un accent particulier sur toutes les grandes actions menées dans le cadre des réformes pour l'amélioration du climat des affaires, de la gouvernance économique des secteurs-clés et exploitation des ressources naturelles, de la production énergétique, de la sécurité juridique et financière et des infrastructures. À cela, il faut ajouter le cadre macro-économique excellent pour y développer des affaires, a-t-il ajouté.

Mais cette croissance soutenue depuis dix ans doit continuer à être alimentée. D'où l'importance que la RDC accorde aux capitaux frais et aux investissements des grands groupes financiers ainsi que des institutions financières internationales pour poursuivre ses efforts de modernisation du système des échanges, du réseau de commerce, de ses potentialités et opportunités. À Washington, deuxième étape, le patron du gouvernement y est arrivé, avec sa délégation, sous une forte pluie. Il est reçu au Département d'État américain par la sous-secrétaire d'État pour l'Afrique, Linda Thomas-Greenfield. Dans leurs échanges, les deux autorités font le point sur un certain nombre de domaines : les concertations nationales, le financement international des prochaines

élections et la situation sécuritaire en RDC. Au sujet de la guerre dans l'Est, il a été réaffirmé au Premier ministre l'intérêt porté sur cette question stratégique par les États-Unis d'Amérique. D'ailleurs une nouvelle personnalité de haut niveau a été nommée pour les conflits RDC-Rwanda. Le programme indiquait aussi des entretiens avec d'autres responsables américains, dont la sous-secrétaire d'État aux affaires politiques et l'envoyé spécial du président Obama pour la région des Grands lacs et la RDC. L'agenda du Premier ministre à Washington a prévu aussi des rencontres avec les animateurs des institutions de Breton Woods, en marge des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Matata Ponyo a participé à ces travaux. En tant membre d'honneur, il a été désigné comme panéliste au forum de haut niveau sur le développement des industries extractives pour la prospérité partagée dans les États fragiles. Enfin, il y a eu des entretiens notamment avec la directrice générale du FMI, Christine Lagarde. Ensemble, ils ont échangé sur les perspectives de croissance de la RDC, la bonne gouvernance et les financements innovants dont a besoin le pays pour son décollage.

Toute cette opération de séduction a pour but bien entendu de porter des fruits dans les efforts du pays à drainer de nouveaux investisseurs. Lors de la visite de la bourse de Chicago et du Mercantile exchange, spécialisé dans l'élevage, les mines et les finances, le chef du gouvernement a salué la volonté de la haute sphère de la finance américaine à venir s'installer en RDC.

En effet, il existe déjà une bourse au Brésil, en Afrique du Sud et en Malaisie. Des sources crédibles ont annoncé aussi des engagements des partenaires traditionnels à soutenir financièrement le projet Inga III pour lequel le pays a lancé ces derniers mois un plaidoyer important auprès des pays et organisations financières internationales.

Avec l'Agence américaine USAID, Matata Ponyo a proposé et obtenu le déplacement personnel de son administrateur, Raj Shah, pour la RDC. L'idée est d'obtenir un appui de cette organisation dans la mise en œuvre des projets agricoles, énergétiques et éducatifs. Pour le reste, les détails vont certainement commencer à tomber au fur et à mesure.

Laurent Essolomwa

JOURNÉE MONDIALE DU LAVAGE DES MAINS

47 millions de Congolais n'utilisent pas des latrines hygiéniques

La RDC, à l'instar d'autres pays, a célébré le 15 octobre cette journée sur le thème «Le pouvoir est entre nos mains».

D'aucuns pensent que le lavage des mains constitue un geste banal, mais il faut savoir qu'il est important dans la prévention des maladies.

Le lavage des mains est au fait un geste simple mais économique et efficace dans la mesure où il contribue à réduire de quarante-quatre pour cent le taux de maladies diarrhéiques surtout chez les enfants de moins de 5 ans.

Il constitue donc comme une solution préventive, simple et moins coûteuse pour sauver de nombreuses vies, surtout celles des enfants qui demeurent la principale cible des maladies.

Mais selon les statistiques sanitaires, quarante-sept millions de Congolais n'utilisent pas des latrines hygiéniques, quarante millions de Congolais ne se lavent pas les mains au moment critique par manque d'eau propre, du savon ou de la cendre. Ce qui aggrave l'émergence des maladies telles que le choléra, des infections respiratoires, la rougeole.



Le Dr Félix kabange Numbi se lave les mains au jardin du ministère de la Santé publique

Le directeur du programme national de l'hygiène et de l'assainissement, le Dr Mavard Kwengani, indique que cette journée vise à sensibiliser la population à l'hygiène des mains. Il a invité la communauté à se laver les mains avant de manger, après avoir été aux toilettes, après avoir enlevé

les couches du bébé, avant d'allaiter le bébé et avant de préparer le repas. De son côté, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a fait une démonstration du lavage des mains au jardin dudit ministère en présence des membres de son cabinet.

Aline Nzuzi

DÉDOUANEMENT

Le gouvernement matérialise la mise en place du guichet unique intégral

L'effectivité de la structure simplifiera les opérations ainsi que les transactions commerciales des opérateurs économiques en RDC.

Selon le ministère de l'Économie et commerce, le gouvernement congolais a signé un contrat avec la firme française Bivac pour la mise en place d'un guichet unique intégral. Au nom des différents services affectés aux frontières, ce guichet unique est chargé de percevoir les taxes dans le but d'améliorer le sys-

tème douanier congolais.

«Le guichet unique intégral simplifie les opérations économiques et permet aux opérateurs économiques d'obtenir en 72 heures tous les documents qu'il faut pour monter une entreprise en RDC», a indiqué le ministre de l'Économie et commerce, Jean-Paul Nemyato, tout en affirmant que l'installation de ce guichet est un projet qui coûtera au pays près de vingt-deux millions de dollars américains. Le compte à rebours a déjà été lancé

par le vice-Premier ministre et ministre du Budget, Daniel Mukoko Samba. Lancé en 2005 et matérialisé en 2009, ce projet est devenu effectif au mois d'octobre 2013. L'objectif étant de faciliter les opérations pour l'accroissement des recettes de l'État. Le ministère de l'Économie et commerce a donc du pain sur la planche pour réformer le système commercial congolais, conformément aux attentes du gouvernement congolais.

G.O.T.

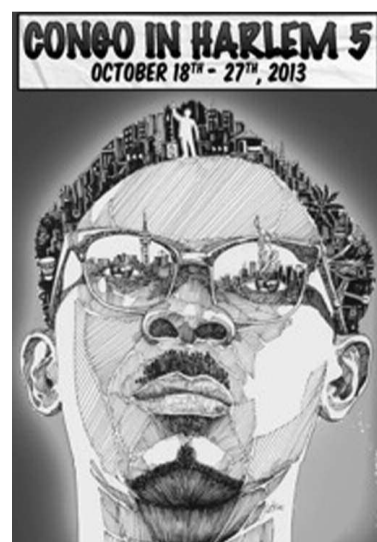
CONGO IN HARLEM 5

Trois courts métrages de jeunes réalisateurs émergents à l'affiche

Tshoper Kabambi, Clarisse Muvuba et Patrick Ken Kalala comptent au nombre des cinéastes de la 5^e édition du rendez-vous annuel qui consacre un peu plus d'une semaine, du 18 au 27 octobre, à une programmation spéciale de films et événements sur l'histoire, la politique et la culture de la RDC.

Programmés en clôture de Congo in Harlem 5 à partir de quinze heures, les films de fiction des trois jeunes réalisateurs de Kinshasa sont toutes des productions de 2012, leur dernière réalisation en date, en somme. Le plus long des trois dure trente minutes. Il s'agit de Mbote ! de Tshoper Kabambi. Il sera présenté dans sa version lingala accompagné d'un sous-titrage en anglais.

L'unique dame qui s'affiche dans le lot des réalisateurs présents à Congo in Harlem, c'est Clarisse Muvuba Mwimbu. Olongo, sa fiction en lingala de vingt-quatre minutes est le second film à l'affiche après Mbote !. La série va s'achever sur Client douteux de Patrick Ken Kalala. À la différence des réalisations de ses homologues, les dialogues de ce film de vingt-trois minutes



L'affiche du Congo in Harlem 5

sont en swahili. Mais, comme les leurs, il bénéficiera d'un sous-titrage en anglais. Cette année, l'organisation a choisi de mettre en lumière le travail d'un des pionniers des réalisateurs congolais, en l'occurrence Dieudonné Mweze Ngangura. Aussi est-il inclus dans la programmation un certain nombre de ces réalisations parmi lesquelles figurent les deux autres

fiction à l'affiche au Congo in Harlem 5. Il s'agit de ses films Pièces d'identités et La Vie Est Belle. Longs métrages datant respectivement de 1998 et 1987. Programmés la soirée du 24 octobre et celle du 26 octobre, ils sont co-présentés par California Newsreel. Les projections seront à chaque fois suivies de débats avec le réalisateur Mweze Ngangura. Particulièrement, La Vie Est Belle, qui sera au cœur de la soirée cinéma à la veille de la fermeture de la cinquième édition de cet événement notable, donnera lieu ensuite à une célébration musicale. En effet, il est prévu une prestation en live d'Isaac Katalay avec son groupe d'accompagnement, le the Life Long Band.

Rappelons que Congo in Harlem est une organisation volontaire sans but lucratif produite par Maysles Cinema, True-Walker Productions, et l'association Friends of the Congo (Les Amis du Congo). Son organisation est rendue possible par le généreux soutien de Cultures of Resistance Network et V-DAY.

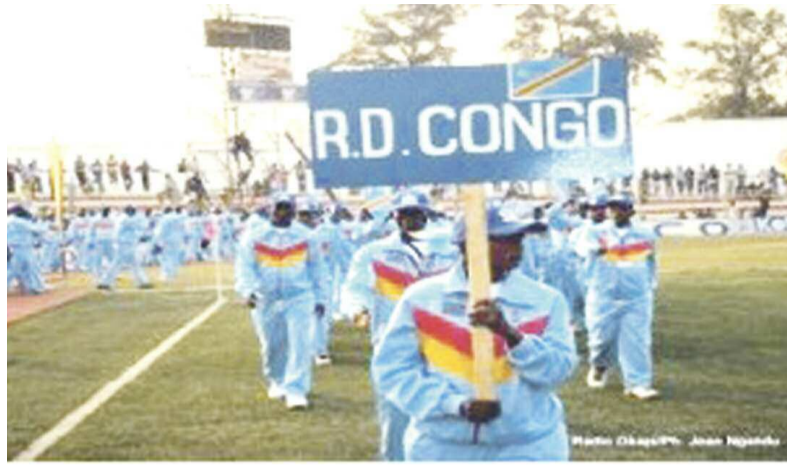
Nioni Masela

JEUX CONGOLAIS

Les fédérations sportives boycottent les préparatifs

La décision du ministre des Sports, Baudouin Banza Mukalayi, selon laquelle les délégations de certaines fédérations sportives ne sortiront plus du pays au nom de l'État congolais consécutive aux défections aux Jeux de la Francophonie à Nice, en France, n'a pas été digérée par les fédérations concernées.

En réaction à la mesure du ministre des Sports suspendant le voyage à l'étranger des délégations sportives au nom de l'État, ces instances nationales de différentes disciplines sportives ont décidé de quitter la commission préparatoire des quatrièmes Jeux congolais. Cette option a été levée, le 12 octobre, au cours de la réunion entre le Comité olympique congolais (COC) et les présidents et secrétaires généraux des fédérations



Les fédérations réagissent contre la décision du ministre des Sports sportives. Doyen des présidents des fédérations sportives, le président de la Fédération congolaise de tennis de table, Mwana Mbuta wa Mbote Mbote, a livré à la presse la série des décisions sorties de la réunion.

pour préparer les compétitions internationales, notamment les Jeux africains de Brazzaville en 2015. À partir du moment où la plupart des sociétaires connaissent des situations que nous connaissons aujourd'hui. Mais pour ce que le SG a fait en induisant le ministre en erreur, toutes les fédérations ont décidé de quitter jusqu'à ce que M. Okito en soit parti», a-t-il déclaré en premier lieu. Et il a noté que les fédérations ont exigé « que la totalité des prérogatives reconnues par la loi quant aux jeux multidisciplinaires qui reviennent de droit au COC doivent être respectées. De ce fait, toute compétition qui ne respecte pas ce principe, c'est dans la même situation. Les fédérations sportives ne se présenteront pas ».

Et il a conclu : « Nous avons décidé de constituer une commission qui accompagnera le bureau du COC auprès du ministre pour que ce dernier écoute l'autre son de cloche qui n'a pu passer. Jusque là, le ministre le dit dans sa correspondance, il avait juste écouté un seul son de cloche, celui du chef de la délégation. Quant aux autres questions qui concernent le mouvement sportif, la plénière a mandaté le COC pour pouvoir en discuter avec le ministre. Nous nous retrouverons dès le retour de la délégation ». Pour les fédérations sportives, la responsabilité des défections à Nice incombe en premier lieu au chef de la délégation qui n'est autre que le secrétaire général Barthelemy Okito Oleka.

Martin Enyimo

FOOTBALL

Mise en place du comité local d'organisation de la CAN U23

La Confédération africaine de football a attribué l'organisation de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 23 ans de 2015 à la République démocratique du Congo (RDC). C'est dans ce cadre que le ministre de la Jeunesse et des sports, Baudouin Banza Mukalayi Sungu, a récemment signé l'arrêté ministériel n° 132/CAB/MIN/JSCA/2013, portant nomination des membres du comité local d'organisation de cet événement continental en RDC.

Le bureau de coordination est présidé par le ministre lui-même, Baudouin Banza. Le président de la Fédération congolaise de football association, Constant Omari est vice-président et coordonnateur général du comité, assistés de trois coordonnateurs adjoints, notamment Théophile Mbayo Kifuntwe chargé des finances et comptabilité, le secrétaire général aux sports Barthelemy Okito chargé des infrastructures technico-sportives et Jean-Didier Mambamba chargé du marketing, administration et questions techniques. Mujangi Baseskayi est rapporteur général du comité local d'organisation alors que l'Agence nationale des renseignements va s'occuper de la sécurité de l'événement.

Au niveau des directions du comité, Amos



Baudouin Banza, président du bureau de coordination du comité local d'organisation de la CAN U23

Mbayo Kitenge se chargera de la trésorerie, Jean-Marie Lubamba Tambwe de la comptabilité, Roger Bondembe Bokanianga de l'approvisionnement et achats. Kabulo Mwana Kabulo supervisera la logistique, la Direction générale des douanes et accises va s'occuper naturellement de la douane et Charly Wenga du marketing. Adrien Makombo Mutamba et Inyangi Bokinda vont se charger respectivement de l'administration et informatique et des questions techniques et com-

pétitions. L'accréditation est confiée à la DGRG VIP.

L'arrêté ministériel se penche aussi sur la coordination des sites. Ainsi, le gouverneur de Kinshasa André Kimbuta Yango va coordonner le site de Kinshasa, alors que le gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe, supervisera le site de Lubumbashi. Ce sont visiblement les deux villes où sera organisé l'événement. François Kalumba est commis au bureau de la commission hébergement et restauration, Nsaka Lumpungu à celui de transport et logistique, Dr Jean-Pierre Bungu Kakala au bureau de la commission médicale (santé) et Roger Nsinga à celui de la sécurité. Les commissions des compétitions, marketing, accréditation seront conduites précisément par Tshimanga Mwamba, Kalonji Tshibala Mwama et Ramazani Masudi. Banza Katumwe va se charger du bureau de la commission protocole, accueil et cérémonies. N'Zila Fanan est le responsable de la commission média et communication. Selon l'arrêté ministériel, un délégué de la présidence de la République et deux de la primature sont membres de droit du comité local d'organisation.

M.E.

MUSIQUE

La petite fille de Papa Wemba sur les traces de son grand-père

Nsona Vuemba est âgée de 16 ans et serait en passe d'être la nouvelle gagnante de l'émission musicale « Belgiums got talents », selon rtl.be.

La petite fille de Papa Wemba a déjà tout d'une grande star grâce à sa voix, son attitude et sa présence sur scène. Par sa prestation, la candidate a époustoufflé le jury et l'assistance de l'émission diffusée le 14 octobre. « Tu es potentiellement notre Belgium's Got Talent »; lui a déclaré Maureen Dor, une des membres du jury, a cité le site belge.



La photo officielle de Nsona Mbuemba pour l'émission Belgiums got talents

Patrick Ndungidi

Jeune artiste passionnée de musique depuis son plus jeune âge, Nsona espère un jour percer dans le monde musical. Contrairement à son illustre grand-père qui pratique la rumba congolaise, Nsona s'inscrit dans un registre musical fait de Jazz, de Soul, de Hip-Hop et de Rnb. Elle interprète avec brio des chansons telles que « Skyfall » interprétée par Adèle ou encore « If i ain't got you baby » d'Alicia Keys. La jeune fille a été immortalisée par Papa Wemba dans la chanson « Phrase » dédiée à son épouse Amazone.

Belgium's Got Talent (la Belgique a du talent) est une émission de télévision belge francophone diffusée sur la chaîne RTL-TVI depuis le 10 septembre 2012. Des amateurs, des artistes, des professionnels et autres présentent des numéros qui constituent leur incroyable talent qu'ils maîtrisent chacun, devant un jury composé de trois personnes. Ils doivent tenir et séduire le jury pendant deux minutes. À l'issue des auditions, les candidats retenus passent en demi-finale puis à la finale où le vainqueur est élu par le vote du public.

DIVISION I

La Linafoot publie le calendrier de la première journée

La Ligue nationale de football (Linafoot) a rendu public le calendrier de la première journée de la 3^e édition de la Division 1 pour les deux groupes avec huit équipes chacun. Le coup d'envoi sera donné le 27 octobre.

Dans le groupe A, Mazembe accueillera, dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, Tout capable Elima de Matadi; au stade Lumumba de Kisangani en province orientale, CS Makiso jouera contre Dauphins noirs de Goma; le FC Saint-Éloi Lupopo s'opposera au CS Don Bosco au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi, si les Cheminots du Katanga reviennent sur leur décision. En effet, le président de Lupopo, Vickbo Kasongo, avait annoncé le retrait de Lupopo du championnat national, estimant que son équipe ne disputera pas un championnat où le vainqueur est connu d'avance. Le FC MK de Kinshasa sera aux prises avec le club qui se qualifiera sur le site de Kindu (Province du Maniema) au terme de la phase qualificative. Sur ce site de Kindu,

quatre clubs s'affrontent pour une place qualificative, notamment Bukavu Dawa du Sud-Kivu, AS Nika de Kisangani, US Socozaki de Butembo (Nord-Kivu) et le club local de Maniema Union.

Dans le groupe B, l'AS V.Club sera reçu par l'US Tshinkunku au stade des Jeunes de la commune de Katoka à Kananga; le CS Rojolu sera confronté au Daring Club Motema Pembe au stade des Martyrs de Kinshasa; l'OC Muungano se mesurera avec FC Shark XI FC de Kinshasa au stade de la Concorde de Bukavu au Sud-Kivu et enfin Sanga Balende va s'opposer probablement au FC Lubumbashi Sport.

Incidents à Kananga

Le club de la capitale du cuivre va certainement terminer premier du site de Kananga à la phase qualificative. Le match qui l'opposait le 11 octobre au stade des Jeunes à l'AS Bantous de Mbuji-Mayi a été interrompu à sept minutes de la fin du temps réglementaire. Lubumbashi Sport

menait par trois buts à zéro lorsque les supporters d'AS Bantous ont commencé à balancer des projectiles sur l'aire de jeu, obligeant l'arbitre à arrêter la partie. Le comité d'organisation devrait statuer sur ce litige depuis le 12 octobre. Sans nul doute, Lubumbashi Sport va bénéficier d'un forfait (3-0) et améliorer son goal différence qui sera de +4, bien plus favorable que celui de Momekano du Kasai occidental qui compte le même nombre de points (quatre points) que Lubumbashi Sport, mais avec un goal différence de +1. L'on rappelle que le groupe A est composé de Mazembe, Lupopo, Don Bosco, Makiso, Dauphins Noirs, Élima, FC MK et le club qui sortira du site de Kindu. Le groupe se constitue de V.Club, Daring Club Motema Pembe, Sanga Balende, Muungano, Tshinkunku, Rojolu, Shark XI FC (qui a validé son ticket pour cette étape ultime de la Division sur le site de Mbandaka) et le vainqueur de la phase qualificative sur le site de Kananga.

M.E.

Plus que deux semaines pour la sortie officielle d'Horizon

Énoch Ébadu prévoit de présenter au public les volumes 1 et 2 de son dernier opus le 30 octobre devant la façade principale de l'édition Kin Express de Matonge.

Dans les bacs depuis le 3 octobre, Horizon garni les rayons de plusieurs maisons d'édition locale. Du reste, l'artiste s'est réjoui personnellement d'en avoir écoulé lui-même les premiers exemplaires avant son lancement. L'œuvre, qui avait reçu alors un accueil favorable des proches et connaissances d'Énoch Ébadu et de son entourage, est désormais disponible sur le marché et s'achète chez les disquaires de Kinshasa.

Le second album d'Énoch, les deux volumes réunis, comporte dix-huit titres dont trois seront bientôt diffusés sur le petit écran. En effet, Les Dépêches de Brazzaville tiennent du musicien qu'à partir du 20 octobre, date qu'il a choisie pour lancer sa campagne promotionnelle, ce sera chose faite. Les mélomanes découvriront alors son featuring avec le père du Folblu (Folk luba blues), Jacques Tshimankinda, dans Yesu wa mudjulu (Jésus au ciel). Le

clip de My way, la première chanson du Volume 2, sera aussi à découvrir tout autant que Poussière, l'unique air du Volume 1 dont il effectue également le tournage du clip. Mais s'il faut y ajouter celui déjà existant de Zochite, le public l'a vu à la télévision l'an dernier, l'on parlera au final de quatre clips et non de trois.

Horizon succède à Tosi Tosi, un album apprécié en son temps au travers notamment du titre éponyme. Au reste, dans le nouvel opus, Énoch offre deux reprises de Je suis un aiglon, qui passe avec le premier cité pour l'autre tube du précédent album. Les reprises, la première en français et la seconde en anglais rebaptisé I'm an Eagle sont les deux premiers chants qui s'écoulent dans le Volume 1 d'Horizon.

Par ailleurs, signale le chanteur, toutes les personnes désireuses d'en savoir plus sur l'album ou d'entrer en contact avec lui peuvent le joindre au suivant numéro : (+243) 099 169 41 49. Ou alors, lui envoyer un courrier sur enoch.ebadu@gmail.com.

Nioni Masela

MUSIQUE

Sammy Massamba : « Je suis en pleine répétition pour bien préparer mes deux concerts »

Absent du pays depuis plusieurs années, l'artiste musicien Sammy Massamba se produira pour la première fois à l'Institut français du Congo (IFC) le 25 octobre. À quelques jours de ce concert, il s'est entretenu avec les *Dépêches de Brazzaville*. *Dépêches de Brazzaville* : Et vous êtes de retour ?

Sammy Massamba : Je viens pour deux raisons. La première c'est que cela fait plus de 17 ans que je n'avais pas revu ma famille. La seconde, c'est dans le cadre d'une prestation que je vais donner à Brazzaville, précisément à l'IFC le 25 octobre et à Pointe-Noire dans la capitale économique, le 2 novembre prochain. Pour l'instant, je suis en pleine répétition pour bien préparer ces deux concerts.

LDB : Qu'apportez-vous de nouveau dans votre besace ?

SM : J'ai des nouvelles chansons qui ne sont pas encore sorties parmi lesquelles, « Boukaka Boussongo » qui sortira probablement en décembre prochain. Cet album vient après « Bolé bantou ».

LDB : Qu'évoquent ces titres ?



Sammy Massamba et son épouse, Mickaëlla Mystille, aux *Dépêches de Brazzaville*

SM : Ils évoquent la solitude. Il n'est pas bon de vivre renfermé, rester seul. Ce n'est pas bien. À deux la vie a une autre coloration.

LDB : Les deux titres sont en lien avec la solitude, pourquoi ? Cela exprime-t-il votre solitude à vous loin de votre pays ? Vous sentiez-vous seul ?

SM : Cela reflète aussi mon parcours. Il y a

eu un moment où je suis resté tout seul. Surtout, j'ai vécu près de 40 ans loin de mon pays. C'est comme un enfant qui quitte sa mère. « Bole bantou » est une histoire vraie et je m'en suis inspiré.

LDB : On devine par-là que votre pays le Congo vous a beaucoup manqué ?

SM : Oh oui, là je me retrouve au milieu des miens, entouré de personnes, cette chaleur spécialement congolaise me manquait. Mais cette chaleur là je m'en suis abreuvé toujours. Je ne suis pas parti quarante ans pour ne plus revenir. Je venais à un certain rythme, tous les quinze ans. Je venais voir de temps en temps mes parents. Ma mère a actuellement 90 ans. C'est à cette occasion qu'il m'a été proposé de me produire à Brazzaville du fait de ma longue ab-

sence. Mon histoire date de la période du groupe « Les cheveux Crépus » avec Jacques Loubélo. D'ailleurs, je vais profiter justement lors de mes prestations de lui rendre hommage. Un autre fait, c'est à l'âge de 18 ans que j'ai quitté mon pays. **LDB : Vous venez pour jouer le 25 octobre justement avec Jacques Loubélo, comment avez-vous ressenti l'annonce de son décès ?** **SM** : C'est quelqu'un avec qui j'ai vécu pendant mon séjour en France. J'étais donc très abattu à l'annonce de sa mort. Jacques Loubélo était le plus âgé du groupe à l'époque et moi je figurais parmi les plus jeunes. C'était l'adulte qui veillait sur mes pas, il assurait ma sécurité. Et à un certain moment j'ai eu d'autres ambitions, et Jacques aussi. C'était un homme qui bougeait beaucoup. Et moi, j'ai continué dans des groupes de musique électrique, gospel et d'autres tendances.

LDB : Le groupe « Cheveux crépus » pourquoi ce nom ? Aviez-vous un style particulier ?

SM : J'ai trouvé le groupe avec cette appellation et c'était pour montrer notre

fierté d'être Noirs avec nos cheveux particuliers, donc « crépus ». L'idée était venue de Casis avec la complicité de Jacques Bien entendu. Récemment, d'autres figures de ce groupe emblématique sont intervenues avec moi dans une émission dédiée à Jacques Loubélo.

LDB : Qui sont ceux qui vont vous accompagner sur scène ?

SM : C'est l'occasion pour moi de les remercier, ces artistes de talents. C'est un jeune groupe très bon. Je savais qu'il y avait certains talents à Brazzaville, qui ne cherchent que d'être soutenus et encouragés dans leur voie. Ils vont le prouver le 25 prochain. Il s'agit de Magnum Barzouzi à la percussion ; Bifani Kongo à la trompette ; Paraclet Ndzila au clavier ; Alain Martial Koulofoua à la guitare ; Bourdon Willy Ngakoula Samba à la guitare bass ; Filling Aimé Kiminou à la batterie ; Destin au saxophone ; Reiche Mbemba et Nadège Mbath à la chorale, sans oublier Mickaëlla Mystille (chanteuse et épouse de Sammy).

Propos recueillis par Bruno Okokana et Luce Jennifer Mianzoukouta

COMMUNICATION

La chambre consulaire de Pointe-Noire lance son magazine

Avec cette publication de trente-six pages en couleur baptisée « **Le Courrier économique** », la chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire se dote d'un outil de communication ciblé afin de répondre aux enjeux de développement et de promotion du Congo.

Le 11 octobre, dans les locaux de la Librairie-Galerie Congo, Didier Mavouenzela, président de la chambre consulaire de Pointe-Noire, a présenté le magazine. Trimestriel, conçu comme un

outil d'investissements qu'offre le bassin du Congo et de les accompagner. Face aux invités, Didier Mavouenzela a expliqué les enjeux d'un tel outil de communication.

Le Courrier économique a pour vocation de renseigner avec clarté l'ensemble des opérateurs économiques sur les actions initiées par la chambre consulaire et de promouvoir les potentialités de développement du Congo en particulier, et de la sous-région en général. Le magazine entend livrer une com-

évaluation des risques. « *Des indicateurs qui ne laisseront rien au hasard* », assurent les promoteurs du magazine. Dossiers de fond sur des secteurs particuliers, interviews/portraits d'entrepreneurs et d'acteurs majeurs, sans oublier l'art et la culture avec les rubriques Tendances et Découvrir ou Carnet chic, tous les domaines sont abordés. Ainsi, l'économie verte est à l'honneur de ce premier numéro du magazine qui, très vite, devrait devenir bimensuel.

L'actualité, riche et fluctuante, mérite une communication de qualité, dense, fréquente et régulière. Le magazine abordera des sujets importants qui seront à l'honneur lors du Sommet de l'Élysée les 6 et 7 décembre à Paris.

En présence de William Bénichou, ancien diplomate au Congo, les invités ont, entre autres, proposé d'insérer dans les prochains numéros une rubrique des postes à pourvoir



Henri Dimi, conseiller économique de l'ambassade du Congo en France, lors du lancement du *Courrier économique* par Didier Mavouenzela à la Librairie-Galerie Congo à Paris (Crédit photo : Fredy Mizelet).

guide pratique, Le Courrier économique se propose d'informer les opérateurs économiques des multiples oppor-

tués de la communication marketing « sur mesure », analyser des concepts, présenter des tableaux de bord pour mieux

ou les appels d'offres susceptibles d'intéresser les Congolais de l'extérieur.

Marie Alfred Ngoma

CINÉMA

Doudou Biama signe son premier film

"Page Tournée" a été projeté en privé, le 13 octobre à Brazzaville, en présence du cinéaste, de son producteur Amour Sauveur, et des acteurs.



Doudou Biama derrière la caméra cette fois-ci.

Après avoir longtemps été dans la réalisation et l'autoproduction, Amour Sauveur fait ses premiers pas dans la production filmographique avec *Page Tournée*. « *Il y a un peu plus de deux ans que j'ai commencé le projet avec Doudou Biama avant de le présenter au public. Nous avons pensé qu'il était judicieux de le montrer d'abord aux acteurs. J'ai accepté de produire son film parce que j'estimais que son sujet était d'actualité. En plus on nous a demandé de travailler dans la sous-région et Doudou étant du Congo démocratique, je n'ai pas hésité car il a cru en moi* », a expliqué Amour Sauveur.

"Page Tournée" souligne une problématique très actuelle et poignante : celle de la femme mise devant un dilemme entre le travail et la vie dans un ménage. Ce film relate donc l'histoire de Mwassi, une jeune fille qui doit choisir entre sa vie professionnelle et intégrer son foyer pour y consacrer le reste de sa vie. Pour ce film de 29 minutes, qui en est à l'étape du mixage et de l'étalonnage, Doudou Biama a fait appel à des acteurs professionnels mais également à des acteurs qui font leurs premiers pas dans le cinéma. « *J'ai choisi cette thématique parce que la femme occupe une place importante. Ce film pour moi est un moyen d'encourager la population féminine qui soutient les ménages surtout en Afrique. C'est une façon de les encourager et de les appeler à toujours positiver* », a conclu Doudou Biama.

Amour Sauveur est réalisateur et président de Cin'Art, club de réflexion pour le développement de l'art cinématographique au Congo, une association qui œuvre pour la promotion du cinéma. Dans sa filmographie, on peut noter : *Zut*, 2011, court-métrage de fiction ; *Coupable*, 2010, court-métrage de fiction ; *Sans tabou*, court-métrage de fiction ; *Djo le rêve inachevé*, 17', 2004 ; la sitcom *Boulistes* en 2010.

Hermione Désirée Ngoma

POINTE-NOIRE

La Gendarmerie se prépare pour la Sainte-Geneviève

« Méritons l'estime de la population par le professionnalisme de notre action », tel est le thème de l'événement prévu le 26 novembre. Dans le cadre de cette célébration, la Gendarmerie de Pointe-Noire a lancé le 12 octobre, le démarrage des activités sportives sous le patronage du colonel commandant de la région de Gendarmerie du Kouilou, André Médard Bahoumassé. Un match de nzango a opposé l'équipe de la région de Gendarmerie du Kouilou à celle de la Brasserie.

Entre autres disciplines retenues, le football, le volley-ball et le cross populaire, qui interviendra le 23 octobre. Participent à ces différents tournois, le peloton de l'état-major de la région de Gendarmerie du Kouilou, le peloton de la compagnie territoriale de Pointe-Noire, un peloton du 21e escadron de Gendarmerie mobile, deux pelotons de la compagnie ferroviaire de la Gendarmerie nationale, un peloton de la compagnie des transports aériens de Pointe-Noire, l'équipe de nzango de la région de Gendarmerie du Kouilou ainsi que des équipes invitées.

Le 25 novembre, veille de la Sainte-Geneviève, une tribune sera organisée avec les journalistes



Les autorités saluant les équipes (Adiac)

locaux pour faire connaître l'action de la Gendarmerie et permettre à la population de poser des questions. « Nous répondrons à toutes les questions pour savoir ce que les citoyens pensent de nous, comment ils nous considèrent, nos forces et nos faiblesses, et pour pouvoir améliorer notre ac-

tion envers la population », a indiqué le colonel André Médard Bahoumassé. Par ailleurs, une journée portes ouvertes sera organisée le 26 novembre, en faveur des lycéens et collégiens ; un culte aura lieu dans l'après-midi, avant de clôturer la journée par un banquet. « Une spécificité cette année, les

trois meilleurs enfants des gendarmes seront primés. Cette idée, émise par la marraine, permettra aux trois meilleurs de gagner chacun une bourse d'étude », a poursuivi le colonel.

De son côté, Potingnon Ngondo, marraine de la région de la Gendarmerie du Kouilou, a plaidé pour

que la presse fasse un large écho de l'action de la gendarmerie en faveur de la population. « En choisissant d'organiser les activités sportives pour cette célébration, la gendarmerie a voulu montrer combien elle est plus proche du peuple », a-t-elle assuré.

Charlem Léa Legnoki

PRÉPARATIFS DE LA CÉMAC ET DU CHAN

La Fécofoot appuie sur l'accélérateur

L'organe gestionnaire du football congolais a demandé à la direction technique qui a qualifié les Diables rouges à la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan), d'entamer le programme de préparation de l'équipe pour la Cémac et le Chan en attendant la désignation du nouvel entraîneur.

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) l'a indiqué le 13 octobre au cours de la session ordinaire de son comité exécutif, indiquant que des propositions ont été émises à la tutelle en vue d'un bon choix parmi les 31 postulants au poste de sélectionneur national. La Fécofoot a notifié que le technicien qui sera choisi signera un contrat en bonne et due forme avec l'État congolais. « Le président a informé les membres du comité exécutif sur l'appel à candidatures

lancé par la Fécofoot en vue du recrutement d'un nouveau sélectionneur de l'équipe nationale du Congo. 31 entraîneurs ont envoyé leur programme de travail. Le président de la Fécofoot a indiqué que les propositions ont été faites à la tutelle afin qu'une décision soit prise à ce propos », souligne le communiqué final de la réunion qui avait pour points essentiels : la convocation de l'assemblée générale ordinaire, et la proposition de l'organe de révision de la commission d'audit interne. Les membres du comité exécutif ont arrêté la date du 27 décembre pour leur assemblée générale ordinaire. « Certaines de ces sessions, ont-ils indiqué, n'ont pas pu se tenir pour des raisons de calendrier chargé des différentes équipes nationales. » La Fécofoot a mis en place une

commission de l'audit interne ayant pour rôle de certifier les comptes de la Fécofoot auprès de la Fédération internationale de football association (Fifa). Elle est dirigée par Ngokaba qui travaillera avec quatre autres membres à désigner. Charles Otendé et Jean-Paul Fouani ont, au cours de cette session, rendu compte de leur mission en Afrique du Sud. Les deux vices-présidents de la Fécofoot, qui ont travaillé avec le comité local d'organisation du Chan, ont dévoilé à la fédération que la CAF ne prendra officiellement en charge que 30 personnes. L'obligation a été faite à chaque fédération de fournir un dossier médical pour chaque joueur devant participer à la compétition. « Chaque joueur qualifié doit avoir une fiche médicale. »

James Golden Eloué

FOOTBALL

Trois Congolais participent au cours « Futur III » francophone à Kigali

Joseph Mandzoukouta « Yoané », John Rollin Ebatta et Antoine Engandza auront, au terme de leur formation, le rôle d'enseigner les règles de jeu et d'assurer la préparation physique des arbitres congolais. Les trois anciens arbitres internationaux, aujourd'hui instructeurs à la Fédération congolaise de football, participent depuis le 12 octobre à Kigali, au Rwanda, à la formation d'instructeur technique et physique organisée par la Fédération internationale de football association (Fifa). Ce cours, qui s'achève le 19 octobre, regroupe une cinquantaine d'auditeurs de pays francophones. Joseph Mandzoukouta « Yoané » et John Rollin Ebatta suivent la formation d'instructeur technique. Antoine Engandza, quant à lui, suit les cours d'instructeur physique.

James Golden Eloué

MUSIQUE

Les artistes du Carnaval de Barranquilla reçus par Jean-Claude Gakosso

Après leur brillante prestation lors de la soirée du 8 octobre, ces artistes ont été reçus la semaine dernière, peu avant leur retour, par le ministre de la Culture et des Arts.

À sa sortie d'audience, Clara Inès Chaves Romero, promotrice du projet, a déclaré : « Nous sommes les descendants de la route de l'esclavage, la route transatlantique. Le Carnaval de Barranquilla est un événement qui participe à la promotion du patrimoine culturel congolais et au service du développement durable. Plusieurs partenaires internationaux, institutionnels se sont impliqués pour la réussite de cet événement, de même que les grandes entreprises congolaises. C'est un événement international de très haut niveau, un patrimoine oral et intangible de l'humanité, déclaré par l'Unesco ». Et la promotrice de l'événement d'apprécier le comportement du ministre congolais de la Culture et des Arts qui a manifesté son intérêt pour le carnaval. « Le ministre Jean-Claude Gakosso est quelqu'un de très intelligent qui a compris la dimension, sinon l'importance de ce carnaval pour la culture congolaise », a-t-elle assuré. Après cette audience accordée par le ministre de la Culture, les artistes ont été reçus par la Première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Gusso.

Bruno Okokana